

Saint-Sulpice au Canada ⁽¹⁾

LES noms que renferme ce volume, accompagnés de courtes indications biographiques, disent souvent bien peu de chose. Ceux qui les ont portés ont passé plus ou moins rapidement, connus seulement du milieu où ils ont vécu. Puis l'oubli, comme d'un linceul, a recouvert leur souvenir. A peine quelques-uns échappent-ils à cette loi et émergent-ils de l'obscurité dans la lumière de l'histoire. On n'écrira jamais quoi que ce soit sur les origines et les développements de notre ville sans citer les noms de Queylus, de Dollier de Casson, de Belmont, de Montgolfier et de Roux. Ceux qui s'appelèrent ainsi furent vraiment des pionniers et des architectes, des capitaines et des organisateurs de toute première valeur. Mais ils ne furent pas seuls. Et ce serait injuste de ne pas signaler, à leurs côtés, les humbles ouvriers qui les secondèrent : défricheurs, maçons et soldats, et qui, fidèles à l'impulsion qui leur était communiquée, allèrent, joyeux et vaillants, au sacrifice et au labeur. L'œu-

(1) I. Un de nos collaborateurs, M. l'abbé Henri Gauthier, archiviste au Séminaire de Saint-Sulpice, publiera bientôt, sous le titre : *La Compagnie de Saint-Sulpice au Canada*, un volume d'environ 250 pages. Nous en donnons aujourd'hui l'Introduction. — Ce volume et ceux qui suivront, mettront le public lettré à même de profiter des documents très nombreux et très importants qui sont en la possession du Séminaire et qu'il serait difficile de faire connaître autrement.

II. L'auteur publie avant l'*Introduction* une courte préface qui dit l'objet et le plan de son travail, la voici.—La Compagnie de Saint-Sulpice a envoyé les premiers de ses membres au Canada en 1657. Elle a continué depuis lors d'y travailler. Son ministère, très étendu d'abord et varié, s'est peu à peu restreint quant à l'espace et quant aux œuvres. A toutes les époques toutefois il a eu une importance qu'il serait injuste de nier.—C'est

vre sulpicienne au Canada est redevable aux uns et aux autres. Tous y ont mis leurs sueurs et leur sang, leurs angoisses et leurs craintes, leur espoir et leur foi; tous ont contribué à la faire grande, féconde, patriotique et sainte.

Aussi en disant ce que cette oeuvre a été dans notre pays et particulièrement dans notre ville, en rappelant toutes ses vicissitudes, ses épreuves et ses luttes, ses progrès et ses victoires, notre intention est-elle de rendre hommage à ceux, supérieurs ou sujets, héros célèbres ou obscurs, qui y ont eu leur part, c'est-à-dire, à tous.

I

Le grand amour de M. Olier, l'objet de son zèle, la matière de ses supplications et de ses prières après la sanctification du clergé et la réforme de sa paroisse, a été l'oeuvre de Ville-Marie. A peine Dieu a-t-il tourné ses regards vers l'Amérique où, il y a trente ans, a surgi une France Nouvelle, qu'immédiatement il est gagné à la cause des sauvages idolâtres, dont il veut conquérir l'âme à la foi et à l'amour. Il n'a plus qu'un désir: s'élançer à la suite des navigateurs aven-

pour rappeler les services rendus et jeter les bases d'une histoire complète qui viendra à son heure, que je publie la liste des Sulpiciens ayant vécu au Canada où, pour être plus précis, dans l'Amérique septentrionale anglaise telle qu'elle existe actuellement. — Je crois cette liste assez exacte. Ce n'est pas sans peine que j'ai pu l'établir et je constateraï sans étonnement qu'il s'y glisse encore des erreurs. — Un premier catalogue, resté manuscrit, a été dressé par M. Montgolfier vers l'an 1782. Il a servi à la confection des listes faites plus tard. Des inexactitudes et des lacunes s'y rencontraient que l'on a dans les répertoires suivants corrigées ou comblées. J'ai noté ces corrections, du moins les plus importantes et j'en ai renvoyé, en les marquant d'une lettre, le mérite ou peut-être la responsabilité à qui avait signalé les méprises ou les oublis.—Si ce modeste volume arrive un jour à une seconde édition, l'auteur y fera droit aux justes réclamations qui lui auront été faites et corrigera volontiers les erreurs qui lui auront été indiquées.

tureux pour qui la mer méditerranéenne est devenue trop étroite et qui ouvrent les voiles de leurs navires vers des espaces illimités, vers ces terres mystérieuses qu'au-delà de l'Atlantique on leur a montrées.

Alors que

Penchés à l'avant des blanches caravelles,
Eux regardent monter en un ciel ignoré,
 Du fond de l'Océan des étoiles nouvelles ⁽²⁾.....

ou qu'ils rêvent, dans les longs jours de calme et d'attente, de forêts vierges et profondes, de fleuves puissants, de spectacles nouveaux et magnifiques... lui n'a plus qu'une pensée et qu'une ambition : voir bientôt s'allumer au firmament de l'Eglise, comme des astres radieux, les âmes régénérées et converties ; voir grandir et fleurir la luxuriante végétation des peuplades groupées près de la croix.

Et voilà que le ciel exauce ses prières. De partout, poussés par la grâce, les collaborateurs lui arrivent : l'Anjou lui donne Monsieur de la Dauversière ; la Champagne lui envoie Monsieur de Maisonneuve et Mademoiselle Mance ; Paris lui apporte, avec les noms sonores et glorieux de ses plus illustres citoyens, les ressources dont il aura besoin. Aussitôt les événements se hâtent. En 1641, on quitte la France ; en 1642, on est à Ville-Marie. Le 18 mai, sur les bords du Saint-Laurent, auprès de la forêt qui a fourni à l'autel improvisé le bois de ses arbres séculaires et le décor agreste de son feuillage naissant, un autel se dresse, le sacrifice eucharistique s'offre dans l'imposante solennité de ses rites et Dieu prend possession du sol où des âmes héroïques vont maintenant se dépenser à la gloire de son nom.

(2) De Heredia — *Sonnets*.

Les années passent, lentement Ville-Marie se développe. Le colon, défricheur et soldat à la fois, fait peu à peu la conquête des bois profonds et de la plaine inculte. De loin, M. Olier suit ces progrès, connaît ces travaux, aspire à ces luttes. Non content de s'enquérir et de prier, il envoie des hommes, de l'argent, des vivres. Il voudrait venir lui-même. Cette grâce lui sera refusée, en partie seulement. Quand une mort prématurée le ravit à l'affection de ses disciples, il laisse son zèle comme héritage. Les projets du père seront repris et exécutés par les fils.

Nous sommes en 1657. M. Olier est mort le 2 avril. Quatre mois plus tard, MM. de Queylus, Galinier, Soüart, d'Allet débarquent à Ville-Marie. Sur le rivage près duquel dorment, ancrés dans l'eau tranquille, quelques rares bateaux, ils s'arrêtent un instant pour contempler l'embryon de ville qu'ils ont sous les yeux. Tout près, le moulin à vent, plus loin, le fort, murs de maçonnerie disposés en quadrilatère et flanqués aux angles de courtines en bois; derrière le fort, un large ruisseau au-delà duquel s'élève la maison d'aspect sévère de M. de Maisonneuve; ici et là, montant vers le coteau ou longeant la grève, des sentiers gris dans le gazon vert, par lesquels on va vers les maisons les plus éloignées au nord, ou, à l'est, vers la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours en construction. C'est tout. Ajoutons encore cependant un trait à ce tableau: non loin de la maison du gouverneur, en allant vers l'est, signalons l'Hôtel-Dieu. C'est ici que vont vivre d'abord les nouveaux arrivants. Quelques années plus tard, ils s'installeront dans la maison du gouverneur avec les compagnons que la Providence leur aura envoyés. Au commencement du XVIII^e siècle, leurs successeurs s'établiront dans leur maison, leur maison à eux, la maison qu'ils auront construite, solide et humble comme leur vertu, et dont la porte cochère, surmontée d'un écusson, rappellera seule, sans grand

tapage de réclame, qu'ils sont en même temps les seigneurs de toute la région.

La voie est ouverte. De Normandie et de Bretagne, de Champagne et de Provence, plus tard même de Suisse et de Lorraine, d'Espagne et d'Angleterre, on la trouvera. A travers l'Atlantique, de la Rochelle, de Bordeaux ou de Saint-Malo à Québec et, de là, à Montréal, on la suivra en dépit de la mer orageuse et mauvaise, des calmes plats, des traversées prolongées au-delà de deux mois, prolongées parfois jusqu'à trois mois. Vite on se mettra au travail dans une fraternité qui mêlera la fine culture des gentilshommes de race à l'apostolique ardeur des fils de l'industrie ou de la terre. Et ce sera merveille. Le sillon s'ouvrira large et profond. Et, dans le silence et la solitude d'abord, puis, un jour, dans le bruit et l'activité d'une ville qui grandit rapidement, la semence tombera, promesse des moissons futures.

Le théâtre des premiers efforts ne fut d'abord que très restreint : la chapelle attenante à l'Hôtel-Dieu avec quelques maisons disséminées du fleuve au coteau prochain, du fort à Notre-Dame de Bonsecours. Puis le champ s'étendit, la ville se développant par le fait des naissances et l'arrivée de nouveaux colons. Aux envolées légères de la clochette qui, la première, avait appelé du haut de son aérienne demeure les fidèles à la prière, s'unirent bientôt les sons plus graves des cloches de la nouvelle église paroissiale. Elle s'élevait dans l'axe de la rue Notre-Dame, son abside touchant à la rue Saint-Joseph, son portail confinant au Séminaire, d'où par un couloir souterrain, pour les cérémonies publiques et le saint ministère, débouchaient à toute heure du jour les prêtres de la communauté.

Elle fut longtemps un centre d'où rayonnait la vie chrétienne, où affluaient de toutes parts les âmes en quête de lumière et de force. Elle assista, attristée un peu d'abord, puis

résignée, à l'éparpillement d'une population qu'elle avait longtemps couverte et protégée de son ombre salutaire et vit, du haut de son clocher, dans toutes les directions, les côteaux et les vallées se couvrir de maisons et s'emplier du bruit grossissant du labeur et de l'industrie. Elle gardait toutefois son prestige. Ses nefs silencieuses se peuplaient chaque matin et souvent l'après-midi, pour les messes qui s'y succédaient depuis l'aurore jusqu'à huit heures, pour les prières communes que ramenaient chaque année les époques de pénitence, les neuvaines, les retraites, les Quarante-Heures. Un cérémonial soigneusement détaillé marquait alors à chacun ses fonctions et ornait l'église, de l'entrée au sanctuaire, avec plus ou moins de pompe et de splendeur. Il multipliait aux fêtes solennelles les recommandations. C'étaient alors les grands jours de l'église. Des côtés et des côteaux on accourait vers elle, heureux de répondre à l'appel puissant de ses quatre cloches en branle. Quel spectacle : défilé des prêtres, chantres en chape, enfant de chœur, élèves du collège, petites filles et petits garçons des écoles, Soeurs de la Congrégation et de l'Hôpital, les officiers publics, les militaires, un monde énorme dans les nefs et les galeries, tout le sanctuaire drapé de rouge, illuminé des cent lumières de ses grands lustres, le Supérieur du Séminaire à l'autel, en chaire l'un de ces Sulpiciens auxquels les premiers catalogues accolent, d'une manière un peu naïve, l'épithète ronflante de " grand prédicateur", à l'orgue, l'union des instruments et des voix dans l'exécution d'une messe à saisissants effets. Spectacle réconfortant et béni ! Il aura son influence heureuse sur les intelligences et sur les coeurs.

D'ailleurs, un zèle toujours actif, toujours en éveil, toujours à l'affût d'oeuvres et d'industries, lui donnera son complément nécessaire. Les confréries, les dévotions, les visites aux malades, les catéchismes, le culte des morts atteindront

partout les âmes et les façonneront aux vérités surnaturelles. On le verra aisément parfois. Un moment, habitant d'une ville à qui l'afflux de plus en plus puissant d'étrangers fait perdre le caractère gardé longtemps et nettement marqué au double point de vue français et catholique, un moment, dis-je, je déserte le présent, je reviens de cent ans en arrière, et, spectateur ému, j'assiste aux grandioses manifestations dont chaque année, souvent et à des époques régulières, Montréal était le théâtre. A travers les cimetières, à l'issue de vêpres, aux Rogations, à la fête de saint Marc, j'assiste aux processions qui s'y déroulent au milieu des chants et des prières. J'y reviens à la Fête-Dieu, attiré cette fois par un déploiement de splendeurs dont les spectacles présents me donnent à peine l'idée. Au son des cloches de l'église et des chapelles, sous l'ombre flottante des drapeaux et des banderolles, saluée par les cantiques, les fanfares, les décharges de mousqueterie, escortée de chantes, de religieuses, de religieux, de prêtres, dans les fumées de l'encens et sur une voie jonchée de fleurs, la Sainte Hostie s'avance, abritée par le dais aux franges d'or et adorée de tout un peuple à genoux. Mai finissant, ou juin, éclairait alors le ciel au-dessus de cette fête, parfumait la terre de fleurs naissantes et festonnait les arbres de jeune verdure.

C'est dans ce décor de piété, de paix, de joie pure, que je replace ceux qui furent nos pères, avec leurs qualités modestes de patience, d'obstination, d'endurance, avec aussi les aptitudes brillantes qui leur permirent de marquer à leur empreinte les événements de leur époque. En-dehors, ou plutôt à côté de la vie paroissiale, ils eurent d'autres intérêts et donnèrent satisfaction à d'autres besoins. Deux communautés, celle de Notre-Dame et celle de l'Hôtel-Dieu, furent tout d'abord l'objet de leurs soins. Avec elles la leur forma cette trinité mystique dont la Sainte Famille de Nazareth devenait

le modèle. Une autre leur fut adjointe plus tard, celle de l'Hôpital-Général. Ici allaient les pauvres, les orphelins, les vieillards; là les malades ou les ignorants. Chez tous, se dépensant sans compter, servaient les prêtres zélés dont le sourire, la bonne parole, le dévouement s'employaient à consoler, à reconforter, à encourager, à aider. Les anciennes listes disent simplement de tel ou tel : vingt-cinq, trente, quarante ans auprès des malades ou aumônier de religieuses. Elles ajoutent parfois un mot qui rend songeur : maître d'école.

Je relève ce mot à dessein. Dès l'origine on eut à Ville-Marie, dans la personne des filles de Marguerite Bourgeoys, des institutrices et des maîtresses d'école. Les petites filles françaises ou sauvagesses, trouvèrent sans peine, auprès de vraies mères, les connaissances humaines et divines dont elles avaient besoin. Les petits garçons ne furent pas moins favorisés. Et c'est touchant de voir avec quel cœur on se donna à cette besogne ingrate. Au bout de la ville, dans le soubassement de la chapelle de Bonsecours, dans la suite en face du Séminaire, on eut des écoles, et, pour ces écoles, des maîtres que leur naissance et leur rang semblaient destiner à d'autres fonctions. Dépouillant tout privilège et tout appareil, ces prêtres connurent la sainte ambition de Gerson, au déclin de sa vie, et voulurent eux aussi amener au Christ les petits qu'il aime tant. Non seulement ils acceptèrent ce rôle pénible mais encore ils s'en glorifièrent. M. Souart a été curé, puis supérieur, mais il a été aussi maître d'école. Il viendra un jour où, après avoir signé bien des actes pour la communauté et la cure, il en signera d'autres comme simple particulier. Alors il sera encore maître d'école, sans aucun autre qualificatif. Le mot lui va, il y tient. D'autres feront comme lui et des laïques s'étant joints à eux, ils se diront : premier maître d'école. Ces classes auxquelles ils président, enseigneront les éléments de la lecture et de l'écriture, de la gram-

mairie et de la religion. On y ajoutera plus tard des leçons de latin, en attendant que, par une initiative hardie, un humble curé de village annexe à son presbytère, pour les aspirants au sacerdoce, un internat d'où sortira, en 1773, le collège de Saint-Raphaël.

Je ne fais que signaler, à la hâte, ces entreprises diverses, aspects multiples et manifestations glorieuses d'un même sentiment qui remplissait les coeurs et y tenait en réserve contre les coups du sort une générosité inépuisable, c'est-à-dire l'amour des âmes. Aussi bien il serait déraisonnable dans une introduction, vue d'ensemble, esquisse à grands traits d'une époque, de noter un à un les humbles labeurs qui ont ourdi, maille après maille, toute la trame de notre histoire religieuse, je pourrais ajouter, et civile. Il faut se hâter davantage. Rapidement ils passent devant nous ceux dont on indique les travaux, artisans de la vie paroissiale, fondateurs d'oeuvres, instituteurs. Mais humbles et effacés dans leur vie privée et dans leur ministère sacerdotal, avides de silence et d'ombre comme d'autres le sont de tapage et de lumière, ils se dressaient parfois forcément au-dessus de cette population dont ils étaient à d'autres heures les serviteurs les plus dévoués. Seigneurs de la ville et de l'île, ils avaient droit, comme tels, à des hommages qu'ils ne répudiaient pas. Longtemps ils furent la suprême autorité, nommant les officiers publics ou les présentant à la nomination, exerçant haute, moyenne et basse justice, concédant les fiefs, prélevant les cens et les rentes. Si à cette magistrature presque souveraine on ajoute leurs fonctions de grand vicaire des évêques de Québec, on se fait une idée assez nette de la grandeur et de l'importance de leur rôle dans toute la région où s'était d'abord dépensé leur zèle. Cette importance devait nécessairement diminuer avec les années et les changements qu'elles amenèrent. Longtemps elle fut immense. Elle s'affirma

dans la solution des plus difficiles problèmes et le développement des plus abondantes ressources naturelles; elle eut pour domaine toutes les manifestations de la vie. Leur action pourra être discutée. Il sera difficile cependant de ne pas avouer qu'elle contribua à forger les destinées nationales. De ces vies, données heure par heure à un même labeur, toujours pénible et souvent méconnu, il se dégage une leçon d'héroïsme qu'il serait injuste de ne pas recueillir.

II

L'oeuvre sulpicienne ne s'est pas bornée à Montréal; elle a eu vite débordé son cadre primitif et l'ardeur des premiers ouvriers s'est portée plus loin. L'énumération serait longue, voire fastidieuse, de toutes les paroisses fondées et longtemps desservies par les Sulpiciens. Tout simplement esquissons, à traits larges et rapides, les conquêtes de ces missionnaires.

On est à Ville-Marie. La vie paroissiale y a été organisée. Pour ces hommes généreux à qui le départ, l'éloignement, tous les obstacles ont paru sacrifices légers et dont succès et revers contribuent de concert à tremper la volonté, il est impossible de s'y claquemurer.

Les colons ont essaimé ailleurs, à l'est, au nord, à l'ouest, au sud, partout. Partout aussi le prêtre les accompagne, les groupe, élève au milieu de leurs maisons à toit de chaume l'église rustique et, par-dessus l'église, le clocher élancé où la cloche, de son vibrant appel, convie à la prière. C'est ainsi que naissent, dans toutes les directions, les paroisses de la Longue-Pointe, de la Pointe-aux-Trembles, de Lachine, de Sainte-Anne, de Boucherville, de Saint-Sulpice, de la Rivière-des-Prairies et tant d'autres. Et cela ne suffit pas encore. Les missionnaires ont des bords d'âme superbes, ils ont le

besoin des courses aventureuses et des vastes horizons, comme les oiseaux du large, avides d'espaces illimités. Aussi les voyons-nous, un jour, sur les bords du Saint-Maurice, sur les rives de l'Ottawa, plus loin encore, près du golfe, jusqu'en Acadie. Dans cette langue qui est celle de leur mère et qui a de souveraines douceurs, ils prêchent aux Français récemment arrivés, aux Canadiens déjà fixés au sol et aux Acadiens, les enseignements d'une religion qui garde honnêtes et dévoués les pères et les frères, pures et généreuses les mères et les soeurs, protège les familles et défend la société.

Oublieront-ils dans ce ministère les sauvages enfants des bois, dont les têtes emplumées, les rouges figures, les corps nus et tatoués se sont parfois montrés à l'improviste à leurs regards étonnés? Exciperont-ils, pour ne pas quitter Ville-Marie, de leur jeunesse, de leur rang, de leurs infirmités? Jamais. Le froid, la neige, le fleuve et les cours d'eau glacés, la solitude, les longues courses à travers les forêts, les embuscades, les tortures, les fatigues, les veilles, la cruauté ou la grossièreté des moeurs, les difficultés d'une langue absolument inconnue et sur lesquelles aucun renseignement n'existe: rien ne les arrête. Ils se nomment Vignal et Lemaître, et ils meurent, poursuivis, traqués, mis à mort par les Iroquois. Ils se nomment encore: Trouvé, Lascaris d'Urfé, Salignac de Fénelon, Vachon de Belmont, Geoffroy, Vaillant de Myardhouin, Guay, Quéré de Tréguron, de Breslay, Guen, de Miniac, Desenclaves, Chauvieux, Picquet, Mathévet, Besson de la Garde, j'en passe. Ce qu'on devine, rien qu'à lire leurs noms, c'est qu'ils sont nobles quelques-uns, qu'ils sont de grande et glorieuse extraction. Ce qu'on sait moins, c'est que d'aucuns sont jeunes, tout jeunes, c'est que d'autres sont âgés, usés. N'importe! Où le labeur et quel labeur! les appelle, ils vont. Ils vont à Kenté, sur les bords du lac Ontario, à l'île aux Tourtes, près de Sainte-Anne, où l'Ottawa se dé-

verse en partie dans le Saint-Laurent et où les sauvages de l'ouest et du nord viennent échanger leurs pelleteries; à la Présentation et à la Galette, jetant, sans le prévoir, les fondements de la ville qui sera Ogdensburg. Ils s'associent à la vie du sauvage, s'assoient dans sa cabane enfumée, mangent de sa nourriture grossière; ils l'instruisent, le baptisent, l'accompagnent dans ses expéditions, relèvent son existence et consolent son trépas. Ils font plus: les voilà à l'école de ces barbares pour apprendre leur langue, noter les intonations et les accents de leur parler, constituer, après bien des insuccès, une grammaire, un lexique. Ils pourront alors lui parler son propre langage, le faire chanter les louanges de Dieu, composer pour lui un catéchisme et des cantiques, pénétrer ainsi plus avant dans sa confiance, dans ses moeurs, dans son histoire.

Cette histoire est lamentable: elle est une chaîne ininterrompue de guerres, de cruautés, d'expéditions périlleuses à travers forêts et plaines, le long des rivières, sur les lacs et les grands fleuves. Jamais, tant qu'il restera aussi nomade, le sauvage ne sera civilisé et transformé. Qu'on le fixe quelque part, qu'on l'y fasse vivre paisible et satisfait et alors on le changera! Idée féconde qui fut celle des Pères Jésuites, celle de Mgr de Laval, et que M. de Belmont va exécuter à la montagne. Un fort y protégera les enfants des bois contre les ennemis qu'ils redoutent encore; une chapelle y nourrira leur foi et les gardera chrétiens; de multiples travaux les tiendront occupés. Ils vivront là dans le calme et l'honnêteté, se laissant peu à peu envahir par les saines idées de labeur et de vie régulière, par les sentiments salutaires de douceur, de force, de persévérance. Les missionnaires seront auprès de lui. Quand la mission sera transportée ailleurs, ils l'accompagneront au Sault-au-Récollet, et, plus tard, au Lac-des-Deux-Montagnes.

Que de choses modifiées depuis lors ! Le temps, fécond en changements, a passé au Lac comme ailleurs. Iroquois et Algonquins ont abandonné leur costume traditionnel. Décimés par le temps, hors de ce milieu de passions violentes et d'excessive liberté où s'exaspérait leur naturel farouche, mêlés à des races étrangères qui ont, par l'apport d'un sang nouveau, modifié singulièrement le type primitif, ils ne sont plus, eux et leur bourgade, qu'une ombre de ce qu'ils ont été. A la place de leurs wigwams s'élève un coquet village, entre la nappe d'eau brunie du lac et la forêt de sapins accrochée à la pente sablonneuse de la colline. Plus de festins, de danses, de trafics, de courses guerrières. Plus même cette unité de foi et de pratiques religieuses qui les groupait jadis en des cérémonies d'un saisissant pittoresque. Une chose reste seule à laquelle cent cinquante années d'histoire ne semblent pas avoir touché : le zèle qui convertit les lointains ancêtres, et maintenant encore est au service des derniers descendants.

III

C'est sur ces souvenirs glorieux, estompés des nécessaires fragilités humaines, que se clôt ce que j'appellerais volontiers l'époque héroïque de l'oeuvre sulpicienne à Montréal. Elle commence à M. de Queylus et finit avec M. Roux. Elle eut ses génies créateurs, ses précurseurs et ses pionniers dont les tentatives hardies reculant les bornes et franchissant les barrières, vivifièrent et transformèrent peu à peu le milieu ingrat où elles s'exercèrent. En face des obstacles que l'homme et la nature multiplièrent contre leur action, sous les morsures du froid et de la faim, devant la misère, la fatigue, la maladie, l'abandon et la mort, ils dressèrent leur endurance, leur longue patience, leur droiture, leur foi victorieuse, leur invincible espérance. Et, sans se lasser, ils coururent

des risques, affrontèrent des périls, assumèrent des responsabilités, assouplirent les événements rebelles, gardèrent jusqu'aux heures crépusculaires l'entrain des heures matinales. Mais leur rêve prenait corps lentement. A travers les ombres et les lumières dont il était formé il laissait entrevoir, dans l'avenir, des réalités d'une indicible beauté. Qu'importaient, devant ces perspectives, les combats, les labeurs, les défaites, les calvaires gravis, les calices amers vidés ?

Est-ce à dire que ce charme des origines héroïques se soit maintenant évanoui ? qu'il n'y ait plus aujourd'hui que le terne idéal du moindre effort ? que l'activité première se soit assoupie ? que les conditions de vie dure de jadis, mais en même temps évocatrices d'énergie, étant disparues, on ne soit plus en face que de l'engourdissement fatal, symptôme de déchéance et de mort ? — Non, non ! — Ce qu'il y a de vrai, c'est que les circonstances ne sont plus les mêmes ; c'est qu'à la nature grandiose et puissante d'un pays encore inexploré, encadrant et haussant, jusqu'à en faire des existences de légende et d'épopée, les vies mouvementées qui s'y déroulent, a succédé la ville agrandie et, dans la ville la multitude affairée où l'action individuelle disparaît. Mais cette action existe cependant. D'ailleurs la voici.

Je signale d'abord les maisons d'éducation. En 1803, le collège Saint-Raphaël est incendié. Il est aussitôt rebâti ailleurs, entre les rues William et Saint-Paul. Les très anciens se le rappellent encore avec son corps de bâtisse accru d'aires, le parterre de son entrée, le ruisseau qui traversait ses cours, la vie de piété et de travail qu'on y menait. Le commerce et l'industrie, le bruit et la fumée rendront nécessaire, plus tard, un second déménagement. C'est aux flancs de la montagne qu'il s'élèvera désormais, près de l'endroit où déjà s'élève le Grand-Séminaire et où s'élèvera, un jour, le Séminaire de Philosophie. Où " étaient évangélisés les sauvages " se for-

ment maintenant au sacerdoce les jeunes gens que Dieu y appelle. De leurs dortoirs ou de leurs cellules ils peuvent, par un temps clair, contempler non seulement la ville et ses faubourgs, mais encore, par-delà la ville jusqu'aux montagnes lointaines, le champ immense où ils auront à travailler et où les attendent " les plaines blanches pour la moisson ". Si le désir leur vient, un jour, de couronner, par des études plus approfondies celles qu'ils viennent de terminer, ils trouveront dans le *Collège Canadien* de Rome cet inappréciable avantage.

Cette dernière institution fut vraiment l'oeuvre de M. Colin. Miné par la maladie et mourant déjà, il tournait encore ses yeux vers elle et mettait à en assurer la prospérité les énergies d'une âme que la douleur physique ne parvenait pas à abattre. Il était ainsi dans la plus respectable et la plus authentique tradition de ses prédécesseurs. Il n'en sortait pas non plus quand, vainqueur de tous les obstacles, par sa suprême habileté à manier hommes et choses, il assurait l'avenir de notre université. Tout un passé n'était-il pas là pour lui dicter sa conduite et lui communiquer l'impulsion : Frères des Ecoles Chrétiennes attirés à Montréal, écoles de garçons et de filles construites partout, oeuvre des écoles dirigées par les laïques, patronnée et encouragée, bibliothèques publiques ouvertes, cercles d'études formés, associations littéraires établies. L'arbre, on le voit, est chargé de fruits, ses branches plient sous le faix. Mais la sève est toujours abondante et voilà que, tout au sommet, droit vers le ciel, elle vient encore de pousser une fleur nouvelle : l'Ecole Saint-Jean.

Je m'en voudrais de ne montrer dans le sulpicien moderne que l'éducateur, bien que ce titre pût suffire à sa gloire. Il garde avec la population son contrat séculaire. Longtemps, il en a été le chef sur qui elle s'est orientée. Son rôle, devenu secondaire, reste encore important. Animé de pensées larges,

inspiré de sentiments débordant la sphère des routines pour s'appropriier l'avenir, il multiplie pour le peuple les institutions nécessaires aux besoins de ses pauvres, de ses malades, de ses coupables et de ses repentis. Il lui rappelle ses devoirs de soumission aux heures d'orage et de colère, il sait aller jusqu'à la mort pour dispenser à ses moribonds le secours des consolations chrétiennes. La vieille église, l'église à l'ombre de laquelle nos pères se groupèrent autrefois et formèrent un peuple, l'église " au clocher d'argent " et sous les voûtes de laquelle battirent des " coeurs d'or ", cette église n'est plus. Un temple aux proportions grandioses en a pris la place. Mais ici, comme là, les foules accourent, pour assister aux spectacles qui les font vibrer et les mettent en communication avec le divin, avec le bien suprême et la suprême réalité. Ici, comme là, passe le souffle brûlant de l'esprit, circule dans les veines et bat dans le coeur la puissance féconde, le feu sacré, le zèle qui rajeunit, renouvelle et prépare les conquêtes de demain dans les luttes d'aujourd'hui.

Je suis arrivé ainsi, presque sans m'en apercevoir, jusqu'au temps présent. La mâle figure, l'image sainte de ceux qui ne sont plus rayonne du fond de la nuit où j'ai pénétré. De ces vies dépensées aux oeuvres admirables, ou aux besognes sans gloire, il sort un exemple, il se propage une contagion. Tirées pendant un instant de leur obscurité, elles sonnent un appel, elles provoquent un réveil, elles font contre-poids aux précoces scepticismes et aux incurables désespérances. Si jamais, en face des difficultés qu'amène le temps actuel, nous venait aux lèvres la parole découragée et fatale : " il n'y a plus rien à faire ", le souvenir de ces caractères forts et de ces vies généreuses ferait retrouver le courage de lutter contre le mal, de peupler le désert, de transformer la solitude; il raffermirait nos pas et redresserait nos fronts dans les voies qui montent vers les horizons clairs.

IV

A ce tableau que j'ai fait lumineux, d'aucuns chercheront peut-être des ombres. Il serait étonnant qu'il n'y en eût pas. Les vies que ne marquent pas de leur estampille les inévitables défaillances, ne sont pas des vies humaines et les erreurs restent toujours et partout la rançon nécessaire du prestige et de la gloire.

Ces erreurs pourtant, à supposer qu'elles se soient produites, ne sauraient déparer le dessin général du travail, entrepris et poursuivi à la gloire de Dieu, dessin varié, éclatant ou sombre, mais où court et se distingue toujours le fil d'or des intentions droites et des généreux désintéressements.

Car ce fut bien là le caractère de ces vies dépensées au service des âmes. Elles furent des vies pures, des vies vertueuses, des vies sacrifiées. Plus tard peut-être on en refera l'histoire à même ces notes intimes où elles se manifestèrent mieux encore que dans la vie quotidienne, et où parfois s'inscrivirent, au jour le jour, les bienfaits de Dieu, les efforts, les chutes, les progrès et les victoires. On y découvre la première germination d'une vie supérieure et, à travers les épreuves et les douleurs, la lente, laborieuse mais en même temps merveilleuse ascension vers l'épanouissement complet, le ciel et la terre l'eau et la lumière, toutes les forces de la grâce et de la nature y ayant eu leur part. Et ce travail n'avait pas pour but unique de grandir en force, de se constituer une volonté vaillante, de se faire une individualité rare. Par-dessus ces résultats directs, il allait vers des conséquences plus éloignées. Il n'achevait la perfection du coeur que pour le donner plus tendre, plus dévoué, plus généreux, plus constant aux besoins des autres, sans même s'arrêter à cette pensée que se renoncer et se sacrifier c'est gagner et conquérir.

De ces vies, il reste le souvenir. Il reste, de plus, l'influence qu'on découvre peut-être malaisément dans les temps actuels, mais qui est réelle, la loi des contre-coups et des répercussions réglant tout autant le monde moral que le monde physique. Il reste encore des écrits, papiers jaunis, rongés même par les années, lettres, mémoires, contrats, actes publics, inventaires, pièces et documents de toutes sortes. Ils sont là aujourd'hui, défendus contre la poussière, jalousement gardés, immobiles dans leurs cases et leurs tiroirs. C'est un ossuaire. Depuis longtemps toute âme s'est retirée de ces pages, les mains qui les ont écrites se sont desséchées, c'est fini du coeur et de l'esprit qui les inspirèrent. J'aime à croire que ce n'est pas à jamais. Ces os se ranimeront, ils se chercheront les uns les autres, s'adapteront : sur le squelette redressé la chair, les muscles se replaceront. Et les morts retrouveront le sang de leurs veines, l'éclair de leurs yeux, la bonté de leur coeur. A leur suite nous remonterons le cours des années, nous irons jusqu'au lointain passé, heureux, non seulement de contempler dans la limpidité de la source le ciel qui s'y reflète, mais encore de boire aux eaux vives où nos pères dans la foi trouvèrent la vaillance qui aborde toutes les tâches et la force qui y persévère.

Henri GAUTHIER.

2 février 1912.

M. Louis Gillet

LE CRITIQUE D'ART

II

CE qui a le plus de chance de subsister dans l'oeuvre de M. Gillet, ce sont sans doute ses études d'art. Je ne sais, dans cette section de la littérature, s'il n'est pas au tout premier rang. C'est un grand mérite. Voyez Fromentin. Ses tableaux ont les honneurs du Louvre, et pour la peinture des scènes d'Afrique il n'a pas de rival. Mais il a voulu s'essayer aussi à dire sa pensée sur les maîtres et à faire connaître leurs oeuvres par la plume, sans le prestige de la palette. Or, Emile Montégut, qui a consacré au peintre une très belle notice dans la *Revue des Deux-Mondes*, estime qu'on trouvera plus facilement des tableaux qui soutiennent la comparaison avec ceux de Fromentin, dans le même domaine, qu'on ne trouvera un pendant à ses *Maîtres d'autrefois*.

Il faut, en effet, pour s'engager avec sûreté dans la critique d'art, une organisation bien complexe, et une rencontre de dons assez rares. Il faut le goût d'abord, un goût sincère et vif, antérieur à tout affinement par l'éducation, ce qui n'est pas si commun. Dans le confus murmure que fait entendre la renommée, il faut renoncer à porter soi-même un jugement qui compte, si on ne vibre pas naturellement en face de la beauté. Il faut ensuite une culture spéciale. Tous les arts ont leurs dessous, leur technique, comme on dit. Mais

on ne saurait bien juger les résultats, si l'on est absolument ignorant de cette part de métier : ainsi un peintre ne rendrait-il pas bien un personnage drapé, s'il ignore l'anatomie pourtant invisible ? Vient ensuite une érudition à perte de vue pour savoir discerner les faux, pour reconnaître sur une toile la main du maître et celle de ses élèves, pour établir par des dates les influences subies, etc. Il faut voyager, les oeuvres étant éparses par le monde. Renan a prononcé en Sorbonne un beau discours sur ce sujet : " Peut-on travailler en Province ? " Il avait en vue l'histoire. Pour les études d'art cela ne se peut. Juger un maître coloriste sur un album de gravures, c'est une trahison. Et par-dessus tout il faut la langue, une langue d'autant plus difficile qu'elle doit exprimer tout le temps des idées qui se côtoient. C'est le fin labeur de l'artiste en tapisserie qui choisit entre cinquante nuances de vert pâle. Ne disons pourtant pas que le critique doit avoir un riche vocabulaire, parce que cela prêterait à équivoque. Il ne faut pas se le représenter possédant une belle collection verbale dont il se sert au besoin : en réalité il crée la langue au fur et à mesure. Vous aurez remarqué que, dans une description de tableau, les traits les plus suggestifs sont toujours des emprunts, soit à un art différent, soit à un autre ordre de sensations. C'est, en effet, une loi de notre esprit que nous saisissons beaucoup mieux les choses dans un reflet métaphorique que dans une notation directe.

Et maintenant, M. Gillet, ayant abordé cette oeuvre exquise et difficile de la critique d'art, je ne crois pas qu'il en sorte jamais complètement.

* * *

Ce qui se lit le mieux parmi les études de M. Gillet, ce sont les articles qu'il donne de temps en temps aux revues.

Son plus solide titre de gloire sera peut-être son *Raphaël* que l'Académie française a mis à part dans une collection d'ailleurs très brillante. Mais on ne remue pas une aussi énorme matière sans qu'il y ait, à certains moments, une impression de fatigue, et on ne pose pas d'aussi érudits problèmes, sans qu'il y subsiste parfois un peu d'obscurité. Au contraire, une étude brève, comme celle sur *Ernest Hébert*, parue l'an dernier dans la *Revue des Deux-Mondes*, est un pur enchantement. Cela coule comme un chant, de la première ligne à la dernière : la touche est légère, infiniment légère, et comme caressante, car on sent que le critique aime beaucoup le peintre dont il parle. Il en dessine d'ailleurs l'oeuvre et il en marque le mérite avec une précision scrupuleuse, soucieux de ne l'écraser pas sous une gloire trop lourde, mais au contraire de nous le bien présenter dans sa grâce aimable. Même dans la *Revue*, qui a à son service les meilleures plumes de France, l'article de M. Gillet se détache comme un beau camée.

Mais venons au *Raphaël*. La carrière du grand peintre, en même temps qu'immense par le travail, a été d'une rapidité inouïe. M. Gillet cite à ce propos une fable charmante du moyen âge : " Un chevalier, après s'être lavé les mains au moment du dîner, se croise, fait ses adieux, part pour la Terre-Sainte, conquiert des empires, épouse une fille du Sultan, devient père, élève ses fils, sent un jour dans son coeur s'élever une mélancolie, se souvient de sa pauvre patrie occidentale et retourne chez lui au bout de quarante ans : l'eau tiède du bec de l'aiguière lui coulait encore sur les moins ! Dans ces quelques secondes il avait fait ce rêve. La vie de Raphaël a quelque chose de ce vertige. "

Le plan de M. Gillet a été de grouper ce qu'il avait à dire autour de certains stages qui se présentent assez clairement dans la vie du peintre. Nous voyons ainsi sous quelles in-

fluences naît, se forme et s'achève le génie de Raphaël. Suivons cela à vol d'oiseau.

Il y a la ville natale : Urbin n'est guère connue au loin que par le nom même de Raphaël. Aucun art ne s'y est développé avec grand éclat, mais c'était une ville hospitalière à toutes les élégances, grâce surtout à la munificence du prince qui y régnait, et ainsi Raphaël enfant put avoir sous les yeux tout ce qu'il fallait pour ébaucher son éducation. A ce point de vue, M. Gillet oppose Urbin à Sienne, " ville stylite, éperdument perchée sur son étroite colline, avec son idéal jaloux et son rêve virginal, et qui ne put que s'y consumer par degrés ".

Qu'était le père de Raphaël? Un peintre au talent timide, dépourvu d'originalité, monocorde. Il peignait des madones qui ne sont pas sans charme, si elles ne sont jamais que de pâles copies. C'était justement le professeur qu'il fallait pour apprendre à l'enfant la petite grammaire de son art. Un maître illustre, trop hanté par le souvenir des grandes oeuvres laissées sur son chevalet, n'aurait pas eu la patience, le loisir, l'obscur dévouement qu'il fallait pour guider le crayon de Raphaël à ses débuts.

Le premier homme qui ait exercé une influence sensible sur le jeune Santi, et qui ait donné à son talent un vif aiguillon, est un compatriote : Timoteo Viti. Ce que Raphaël lui doit c'est un certain don d'opulence, une vénusté de formes un peu voluptueuse, que châtiara plus tard l'enseignement des maîtres, mais sans jamais l'éteindre. De cette époque sont les dessins du célèbre *Livre de Venise*. Le naissant génie de Raphaël y apparaît déjà avec ce qu'il devait garder à jamais de plus incommunicable comme de plus rebelle à l'analyse, cet instinct d'abeille qui prend le meilleur de toute chose, et que nul artiste d'aucun siècle n'a possédé au même degré. Mais il faut citer : " Dans cet enfant prédestiné, déjà se re-

marque un sens inné, unique, inouï de la beauté. Contour, dessin, modelé, composition, dramatique, toutes les autres parties de l'art seront chez lui le résultat de l'éducation ; on pourra toujours, en cela, lui trouver des supérieurs. Mais il a ceci qui vaut tout : il a le charme. Impossible pour lui de prendre le crayon sans que la pointe, sur le papier, laisse une phosphorescence de grâce. Même en copiant il transfigure. Impossible de mettre dans une ligne quelconque plus de qualités esthétiques, et dans les traits d'une figure plus de poétique rayonnement. Toute création de Raphaël est un objet de joie éternelle. "

Le jeune peintre arrive à Pérouse, et c'est là le plus rapide tournant de sa carrière : il allait connaître Pérugin. Avec sa sensibilité encore vierge, sa bonne foi, sa docilité, sa puissance d'admiration, Raphaël s'ouvre tout entier à l'influence du grand Ombrien. La métamorphose est telle qu'au dire de Vasari, dans la première phase, il était difficile sans la signature de discerner les tableaux du maître et ceux de l'élève. Qu'est-ce donc que Pérugin venait d'apporter au monde, et dont il communiqua quelque chose à Raphaël, sans quoi l'incomparable enchanteur ne serait pas tout à fait ce que nous voyons ? C'est une conception nouvelle de la beauté. Il mit dans les corps une harmonie et une perfection jusqu'alors inédites, et sur les traits le reflet d'une âme qui n'est celle ni de l'antiquité ni du moyen âge, mais bien proche de nous : désir, langueur, rêverie indéterminée, volupté des larmes sans cause, voix délicieuse qui nous parle de joies inconnues à cette vie, plainte éternelle de l'âme avide d'idéal, voilà ce que Pérugin fait flotter sur ses figures d'anges et de saints.

Raphaël connut encore à Pérouse un artiste de premier ordre, dont l'influence sur lui fut considérable : c'est Pintoricchio, le plus grand décorateur de son siècle, comme cela est déjà indiqué dans ce surnom qui lui reste. Pintoricchio

avait la gaité, l'enjouement, le panache, l'instinct du faste et du décor, une verve, un éclat gracieux toujours et toujours éblouissant. En quoi marqua-t-il son empreinte sur Raphaël? Peut-être sut-il élargir sa palette, et y jeter de plus éclatantes couleurs. Plus vraisemblablement il lui communiqua cette audace de rapidité dans l'exécution sans quoi Raphaël, plus timide et plus circonspect, n'aurait pas enrichi de ses chefs-d'oeuvre tous les musées du monde. Et maintenant le jeune artiste va quitter l'Ombrie pour Florence.

L'Ombrie ! Jamais, au cours de ses études, M. Gillet ne rencontre ce nom sans éprouver un petit frémissement. Sans doute, la grande figure de François d'Assise l'a de bonne heure séduit, et il a aimé la patrie du patriarche. Ses études sur Raphaël l'ont ramené dans ce fortuné pays où toutes choses ont à la fois tant d'épanouissement et tant de mesure. Puis enfin, tout près de nous, les tableaux d'Ernest Hébert lui ont fait goûter encore davantage les scènes et les types qui inspiraient si bien son peintre préféré. Ecoutez : " Le nom seul de l'Ombrie évoque une éternelle idylle. Grâce aux *Fioretti*, au miracle de la poignée d'hommes qui réussirent à revivre, au milieu des terreurs du monde féodal, la pastorale évangélique, ce coin d'Italie peu connu passe pour ce que la planète offre de plus voisin de l'Eden évanoui ; il répand au loin sur la terre l'haleine délicieuse de ses roses sans épines. "

Raphaël est à Florence. Lui, presque héros en province, se trouve, en arrivant dans la *Ville*, noyé au milieu de réputations plus éclatantes. Ce lui est une dure leçon. Il comprend que l'art n'est pas une langue moitié apprise et moitié sue d'instinct : il y faut la science. Son meilleur tableau en face des grandes oeuvres florentines lui apparaît comme une simple bluette, ce qu'est la plus douce chanson comparée à une fugue d'orchestre. Il étudiera : c'est une question de vie

ou de mort. Il vient de voir Michel-Ange faire presque crouler, d'un coup de boutoir, la situation artistique la mieux assise d'Italie, celle de son maître Pérugin. Jour et nuit, devant des cartons d'anatomie, il recherche ce que donnent tous les membres du corps dans les attitudes diverses qui se peuvent imaginer. Il s'efforce en même temps de ravir à Léonard de Vinci le secret de sa grande séduction, cette analyse inouïe des valeurs et des reliefs, jointe à la plus fluide enveloppe d'atmosphère et de clair obscur. Mais il suffit. Je ne vais pas pousser plus loin l'analyse du livre de M. Gillet. Le lecteur aperçoit assez avec quelle méthode et avec quelle conscience le critique avance dans cette oeuvre difficile.

* * *

Le plus beau chapitre du livre est le dernier. Après avoir étudié les diverses transformations du talent de Raphaël, en les rattachant aux influences qui les ont déterminées; après avoir écarté, d'une main sûre, cet essaim de légendes qui tourbillonnent toujours autour d'une grande gloire, l'auteur, avant de poser la plume, cherche à se résumer. L'effort est beau. Ces dernières pages portent la marque d'une pensée intense: on y sent plus vive qu'ailleurs la lutte avec les mots rebelles pour les amener à définir l'insaisissable génie. M. Gillet a-t-il bien réussi? Le pouvait-il? Le lecteur jugera. En lisant ce chapitre je me rappelais la lettre, si célèbre, qu'écrivait Joubert à la veille de la publication d'*Atala*. On faisait de cet ouvrage de justes critiques qui ont été maintenues: " Je ne partage pourtant pas vos craintes, disait ce juge pénétrant et fin: il y a dans cet ouvrage une Vénus, céleste pour les uns, terrestre pour les autres, mais se faisant sentir à tous. Ce livre n'est point un livre comme un autre. Son prix ne dépend point de sa ma-

tière; il ne dépend même pas de sa forme. Pourquoi?... Il y a un charme, un talisman qui tient aux doigts de l'ouvrier. Il l'aura mis partout parce qu'il a tout manié. Le livre réussira parce qu'il est de l'Enchanteur." On ne saurait mieux dire: cette confession d'impuissance, cette admiration qui se refuse à définir, tout cela s'applique si bien à Raphaël que le rapprochement est presque inévitable. Une divinité jalouse ne veut pas que nous sachions comment sont faites les choses de beauté suprême. Essayons pourtant à la suite de M. Gillet.

Où nous comprenons le mieux l'auteur c'est quand il élimine, quand il marque les limites du talent de Raphaël. Mais cette phosphorescence, dont il nous a parlé plus haut, qui brille et s'épand partout où passe le crayon de l'artiste, il ne nous la fait pas saisir. Raphaël est-il par excellence le peintre de l'âme humaine, un profond observateur des nuances de sentiment? Non. Les femmes l'ont pensé, suivant en cela le XVIIe siècle et le grand Poussin, mais c'est une erreur. La supériorité du maître est-elle dans l'expression du corps? Taine l'a prétendu, et il développe cette opinion dans une page célèbre du *Voyage d'Italie*. Mais M. Gillet répond que c'est là un côté bien secondaire du talent de Raphaël, et que les oeuvres citées par Taine, à l'appui de son sentiment, comptent parmi les moins décisives qu'il y ait et les moins raphaëlesques. L'auteur de la *Messe de Bolsène* serait-il le roi de la couleur? Il s'en faut. Très inégal à ce point de vue, jamais il n'a l'éblouissant pinceau des Titien et des Véronèse. Il est d'ailleurs si peu fanatique de cette partie de son art que souvent il en abandonne le soin à des manoeuvres. C'est donc dans le dessin qu'excelle surtout Raphaël et qu'il n'a pas de rival. Telle est l'opinion courante, mais elle ne supporte pas l'examen. Le grand artiste n'a jamais été qu'un anatomiste assez incertain. Créateur de figures de rêve, il voit de haut et dédaigne plutôt ce scrupule dans le tracé auquel s'attache le dessinateur érudit.

Mais qu'est-ce donc enfin que ce charme du maître, si difficile à saisir, et qui échappe obstinément aux formules où on le voudrait enfermer. Le point de départ de Raphaël, dit M. Gillet, n'est pas la nature, mais un certain état de l'art, qu'il emprunte aux peintres de génie, et qu'il se charge d'élever à l'expression suprême. Ainsi ont fait en poésie notre Chénier, et surtout le grand Virgile. Supposez, en-dehors de la forme absolue, un contour plus flottant et plus enveloppé; en-dehors des limites précises qui déterminent un corps, imaginez quelque chose qui n'est pas le dessin rigide, et que, faute d'un mot meilleur, nous appellerons la ligne, vous aurez quelque idée de l'art de Raphaël.

Cela, je crois, se comprend un peu, mais demeure passablement sibyllin pour un lecteur ordinaire. Vous trouverez sans doute que c'est trahir l'auteur que de faire ainsi une mince découpe dans un chapitre où chaque mot est pesé. Soit, lisez toutes ces pages, si vous pouvez, et surtout la 155e où le critique a le plus fortement étreint l'énigme. Mais on ne saura gré de citer les lignes vaporeuses que M. Gillet fait immédiatement succéder à cette métaphysique: "Voilà quatre siècles que l'expérience humaine, celle du désir et du rêve, se trouve conforme à celle qu'avait faite Raphaël; voilà quatre cents ans que la *Vierge du Grand-Duc* et la *Vierge à la chaise* incarnent aux yeux du monde l'idée de la forme parfaite. Sans doute, un Michel-Ange a fait à la beauté abstraite plus de sacrifices que Raphaël. Et pourtant, qui voudrait voir se lever et marcher ses *Sibylles*? Les figures de Raphaël, pour être moins savantes, vivent par la somme de songes et d'adorations qui s'y attachent depuis des âges; elles font partie inconsciente de nos actes d'amour. Une beauté de Madone, que de fois cette phrase n'a-t-elle pas résumé le charme d'une bien-aimée! Et bien qu'elles soient dans l'art une foule de Madones charmantes, n'entend-on pas toujours: une *Madone de Raphaël*?"

Le passage est éloquent et ravira tous les lecteurs. Mais justement c'est qu'il chante et ne cherche pas à expliquer. Il faut seulement que j'arrête ici le poète. Il a posé sa baguette de fée sur la dernière phrase que nous venons de lire, et il nous a fait admettre, avant que nous ayons le temps de nous en apercevoir, qu'une *beauté de Madone* cela veut dire une *figure de Raphaël*. Mais nous nous ressaisissons. M. Gillet a-t-il bien raison? La vierge de Raphaël, c'est la plus pure expression de la matrone romaine: il s'y attache presque toujours une idée de maternité opulente. Il est naturel que l'idéal féminin ne soit pas le même en Italie et chez les peuples du Nord. Si nous consultons nos souvenirs nous verrons, je crois, que les mots *beauté de Madone* évoquent en nous un profil plus fin, plus ingénu, plus méditatif que celui des *Saintes Familles* de Raphaël. La femme à la figure de vierge, alors même qu'elle demeure dans le monde, nous fait rêver vaguement de vocation religieuse: nous la voyons sous une grille de monastère, encadrée d'un modeste bandeau, plutôt que le sein découvert et penchée sur un berceau. Pour saisir le premier type qui me revienne à l'esprit, bien humble assurément, la Vierge dans la *Sainte Famille* d'Ittenback, ou dans celle de Müller, représente assez bien la jeune personne dont nous disons: "Elle a une figure de Madone". Mais je prie M. Gillet de ne pas me presser ici parce que j'éprouverais quelque gêne à pousser plus avant cette étude.

* * *

Où donc est le mérite principal du *Raphaël* de M. Gillet? En quoi l'auteur témoigne-t-il d'un plus prestigieux talent? Je crois que c'est dans la description des tableaux. Une toile du maître pour lui c'est toujours un poème. Je vous convie ici à une expérience pleine d'intérêt. Prenons comme

exemple la *Vierge de Dresde* ou de *Saint-Sixte*. Vous vous la rappelez : un rideau se relève des deux côtés et laisse apercevoir la Vierge qui est couverte d'un voile enflé par le vent ; à droite un saint, à figure rustique, et qui porte une lourde chape ; à gauche une vierge qui est sainte Barbe ; au bas deux petits anges accoudés. Méditez ce tableau, si vous l'avez dans un album. Ne lisez pas d'abord la description du critique, parce qu'alors vous verriez la *Vierge de Dresde* avec les yeux de M. Gillet. Je suis sûr que vos impressions ne rencontreront pas celles de l'auteur.

LA VIERGE DE SAINT-SIXTE. " Dans ce tableau plus de compromis entre le réel et l'invisible, le monde et l'au-delà, le paysage et le ciel. On entre, comme sur un impérieux accord, en plein surnaturel. Deux chérubins rêveurs s'accouident au bord du cadre, comme à une balustrade, de l'infini : voilà la note inférieure, la pédale du tableau. Le reste se passe à des degrés plus sublimes encore de l'existence céleste, aperçus à travers les rideaux écartés d'un autel. L'espace est exprimé dans une langue visionnaire. C'est le fourmillement de l'étendue ardente, où chaque point est une âme. D'orageux cumulus déferlent lentement au-dessous de cet empyrée, le séparent de l'atmosphère respirable aux poitrines humaines. Suspendus sur ce plan solennel de nuages, saint Sixte pape et sainte Barbe entourent à genoux la *Vierge*, dont les pieds nus foulent le globe du monde émergeant à demi de la région nébuleuse. Sainte Barbe a le mouvement pudique, l'ovale pur, la nuque puissante : figure princière d'une grâce mondaine et intellectuelle, tempérée de piété, elle est la vierge sage, qui détourne son corps du contact de la terre vers laquelle ses yeux penchent leur lointain sourire. L'art n'a créé aucune image d'une aristocratie de formes plus exquise. Les bandelettes de sa coiffure la couronnent de modestie. En face

de ce type parfait de la vierge chrétienne, le pontife grisonnant, à la face de pilote, mal peigné, le geste plébéen sous la chape magnifique, montre à la Mère de Dieu son peuple secoué par les tempêtes dans la vieille barque de Pierre, et lui crie : " Sauvez-les ! ". Et Raphaël n'a jamais mis une âme plus généreuse dans une enveloppe rustique et populaire. Mais Elle se lève dans le ciel comme un astre à forme de femme, comme la lune élargie et farouche qui émerge dans les vapeurs, au coucher du soleil. Divine, elle foule de ses pieds nus la planète dont la sphère flotte comme un vaisseau dans les nuées. Robuste et paysanne, elle tient assis sur son bras son petit garçon herculéen. Le rêve de l'avenir s'ébauche dans leurs doubles regards. Le pas léger dont elle s'avance à la rencontre de la vie a une majesté fatale. Cette *Vierge* est auguste comme une Cassandre qui serait mère. Héroïque, elle va, portant son Fils, sa joie, sa douleur, son amour, pour le prix du salut du monde. La colère divine la flagelle de son souffle et gonfle le pli de son manteau. Debout, elle semble la voile plantée sur la carcasse submergée de l'Eglise, pour la conduire au port à travers les orages. "

Voilà une page faite pour l'immortalité : cela est gravé, d'un trait profond, sur un impérissable airain. Quelle langue ! Hérédia ne choisissait pas ses mots avec plus de soin, dans son riche écrivain, quand il voulait composer un sonnet d'une facture rare et d'un rythme parfait. Maintenant l'auteur a-t-il vu le tableau tel qu'il est ? Assurément, puisque nous sommes ici dans l'indéfini. Seulement placez Amiel ou Théophile Gauthier devant la *Vierge de Dresde* et vous aurez une interprétation assez différente. C'est le cas de rappeler le mot si juste et si fin de Mme Swetchine : " Jamais deux personnes n'ont lu le même livre ni regardé le même tableau ".

Je ferai maintenant, si le brillant critique veut excuser la liberté grande, quelques réserves bien légères et bien timides. Il y a un peu d'obscurité dans le *Raphaël*. Tient-elle fatalement au sujet? Dans un ouvrage comme celui-là l'écrivain, je suppose, cherche à s'assurer les suffrages des hommes de science, sans cependant perdre contact avec le grand public. C'est là une ligne difficile à tenir. On se promet en commençant d'être parfaitement clair à tous; et puis, peu à peu, on se laisse gagner par une sorte de conscience professionnelle, par un besoin de précision savante. Celui qui traite un sujet banal, avec une simplicité nue, ne doit pas triompher trop vite en alléguant le conseil de la Bruyère: "Voulez-vous dire: Il pleut, dites: Il pleut". M. Jourdain avait dit cela bien des fois avant que son professeur lui eût appris à décomposer le billet: "Belle marquise, vos beaux yeux, etc". Mais M. Jourdain, malgré la candeur de ses ambitions, n'a jamais été jusqu'à vouloir se faire imprimer. Un théoricien du grand art se trouve aux prises avec de bien autres difficultés, et il ne faut lui demander que le genre de clarté que comporte son sujet.

Voici un extrait du jugement d'ensemble de M. Gillet sur Raphaël: "Par une grâce nationale, son art à tant de conditions d'éloquence, de richesse et de beauté, ajoute la grandeur propre à l'expression monumentale. Grandeur matérielle si l'on veut: mais qu'on nous cite quelque part une oeuvre du pinceau qui dispute à la *Signature* ou à la *Farnésine* cette vertu d'être un monde, d'avoir son ordre, sa loi, son atmosphère, de baigner le spectateur dans une lumière choisie, et de le retirer des vains tumultes de la terre pour le faire participer à la paix d'un tout harmonieux! C'est ce pouvoir des grands ensembles qui, servant d'exposant ou de coefficient aux autres éléments plastiques ou idéaux de cet art, lui confère enfin sa portée, sa signification uniques." Cela

ne se saisit pas très bien, surtout les dernières lignes. Aidez-vous d'ailleurs de tout le contexte que vous voudrez, et le passage demeurera encore un peu nébuleux. Fontenelle disait : " Quand je ne comprends pas bien, c'est de la philosophie ; quand l'auteur ne se comprend pas lui-même, c'est de la métaphysique ". Fontenelle était un impertinent. Quoiqu'il en soit, M. Gillet entend très bien ce qu'il veut dire, ayant étudié à fond son sujet ; et c'est justement de là que vient l'illusion. Après une longue gestation toutes ces idées prennent dans son cerveau un air de familiarité, et il ne se rend pas bien compte jusqu'à quel point elles sont obscures à un profane.

Un écrivain qui regarde son sujet à travers le prisme d'une imagination puissante le déforme un peu, et ne serre pas toujours de près la vérité des choses : il y a incompatibilité. Va-t-on reprocher cela à un grand artiste ? Il y a donc un peu d'idéalisation dans les figures que M. Gillet décrit avec amour. A propos des Cervaroles il dit : " Ce sont encore les moeurs du monde primitif, les habitudes sans âge de l'homme patriarcal. Les figures s'y meuvent, en quelque sorte, dans l'éternel, une cadence du fond des temps rythme des gestes séculaires ". Voilà une pensée philosophique et une splendeur d'expression qui rappellent les plus beaux vers d'un Sully-Prudhomme ou d'un Leconte de Lisle. Le XVII^e siècle n'avait pas ces vues sur l'atavisme et sur la transmission des caractères de la race. Mais qu'est-ce à dire exactement ? Et les Cervaroles sont-ils donc une race tellement exceptionnelle ? On trouvera sur cent points de l'univers des peuples qui ont moins bougé encore que ces paysans de l'Ombrie, qui ont été moins pénétrés de la civilisation moderne, et qui par conséquent reçoivent leurs " gestes " plus intacts encore du fond des temps.

Un dernier mot. Je crois bien qu'il n'y a pas de grande

poésie sans un peu de mélancolie. Un sentiment se fait jour, de temps en temps, à travers les pages de M. Gillet : c'est la crainte de voir s'altérer et périr dans le monde le sens de la beauté. L'article sur *Ernest Hébert* se termine par ces mots : " De la *Malaria* à la *Rome irritée*, il a été le poète d'un idéal qui agonise et d'une beauté qui s'en va ". La dernière page du *Raphaël* est plus triste encore ou plus douteuse. L'auteur semble prévoir et craindre le jour où Raphaël ne sera plus compris, et il conclut : " Ce sera la perte d'une civilisation entière, l'oubli d'un des plus heureux points de vue d'où l'homme ait contemplé le monde, et un appauvrissement irréparable de la beauté ". Rassurons-nous. Les arts évoluent, et une formule succède à une formule, en peinture comme en musique et en poésie ; mais le sens de la beauté ne désertera jamais l'âme humaine. Sully-Prudhomme a dit excellemment : " Dans les arts, l'habitude est un facteur de la jouissance qu'ils procurent ". Il faut donc une lente initiation pour juger avec équité les oeuvres récentes. Et voilà pourquoi les hommes d'un certain âge se tournent toujours avec un peu de regret vers le passé. Mais ayons confiance. La vérité, elle est dans ces vers olympiens qui vibrent, j'en suis sûr, aux oreilles de M. Gillet :

La mort peut disperser les univers tremblants,
 Mais la beauté flamboie et tout renaît en elle,
 Et les mondes encor roulent sous ses pieds blancs.

* * *

Finissons sur la terre canadienne. Un des plus beaux jours dans la vie de M. Gillet a été celui où il a donné une conférence sur l'impressionnisme, dans la salle de l'Académie des Arts, au Square Phillips. C'est que ce soir-là l'ironie des circonstances l'a obligé à sortir de lui-même, et à déployer

jusqu'à leur dernière limite ses dons de souplesse, de virtuosité, je suis tenté de dire : de jonglerie littéraire. Il avait accepté la tâche par courtoisie patriotique, et le génie de la France l'a bien inspiré. L'idée assurément n'était pas heureuse, voulant faire connaître l'art français dans une ville d'Amérique, de choisir précisément l'art pour initiés. Il eût fallu prendre ces toiles dont le mérite se saisit facilement, sans éducation spéciale, et dont la gravure s'empare avec hâte pour les populariser. Mais cette peinture aux tons heurtés déconcertait les visiteurs : on les voyait errer, dans les salons, peu nombreux, l'air plutôt ennuyé. Je me rappelle y avoir rencontré notre artiste canadien, M. St-Charles : il ne fit pas semblant de comprendre plus que moi le sanscrit, et m'entraîna bien vite devant un petit carnet de chasse, brossé à l'ancienne mode, harmonieux et clair, et qui était un repos pour les yeux.

On fit appel au talent de M. Gillet ; et lui, l'historien de Raphaël, l'admirateur des classiques, le Désiré Nisard de la peinture, si j'ose dire, il accepta sans hésiter. Ce fut un morceau de savant équilibre : les exposants furent charmés de voir leurs tendances si bien comprises, et les vieux maîtres ne furent pas pour cela reniés. A travers l'entrecroisement des théories subtiles le public ne saisit pas très bien quel serait, selon la pensée de M. Gillet, l'art de demain. Et c'est justement ce que voulait le conférencier.

Veuille la Providence donner toujours à notre Université Laval des professeurs comme M. Gillet, maîtres du bien dire, et français jusqu'aux moëlles.

L.-Hector FILIATRAULT.

Le Tricentenaire micmac

LES dernières années nous ont amené comme un déluge d'anniversaires historiques. Nous évoluons à travers une époque surchargée du souvenir d'événements, qui ont étendu considérablement le rayon de nos destinées. Il ne nous est pas permis de les laisser passer inaperçus, car ils sont comme des creusets où nous nous sommes affinés. Mais parfois surgit, perdu au milieu d'événements plus considérables, l'anniversaire de quelque fait de moindre importance, que saluent gracieusement au passage ceux qu'il intéresse ou à qui il profite, et qui reprend ensuite son rang dans l'histoire. C'est de l'une de ces solennisations apparemment de peu d'importance, ne datant plus d'hier déjà, et par conséquent manquant peut-être d'actualité, mais où j'ai joué un rôle personnel, qu'on me demande de parler, avant qu'elle ne se trouve trop loin de nous : le *Tricentenaire micmac*, célébré à Ristigouche, province de Québec, le 24 juin 1910. Il n'a pas eu la publicité à laquelle il avait droit et l'occasion qui se présente à nous d'en rappeler l'importance ne doit pas être négligée.

Ce n'est point au hasard qu'on avait choisi et la date et l'endroit. Le 24 juin 1610, Membertou, grand chef de la tribu des Indiens micmacs, avec vingt et un des siens, fut baptisé dans la foi chrétienne par le Père Jessé Fléché, à Port-Royal (aujourd'hui Annapolis, Nouvelle-Ecosse) ; le 24 juin 1910, au siège de la mission des Pères Capucins, dans la réserve des Indiens micmacs à Ristigouche, sur l'invitation du Révérend Père Pacifique, missionnaire spécial de ces Indiens, les chefs, les conseillers et les capitaines de la tribu, ainsi que plusieurs

hauts dignitaires de l'Eglise, s'assemblèrent pour commémorer cet événement antique mais d'une si grande importance dans l'histoire de ces peuples. Le Révérend Père qui organisa cette commémoration, si réussie, s'appliqua avant tout à lui donner un caractère nettement religieux et ce fut en effet une fête surtout religieuse, qui eut aussi cependant un réel intérêt ethnologique et historique.

* * *

L'événement que cette intéressante cérémonie voulait commémorer, ne fut pas un de ceux qui, en son temps, souleva l'attention, et les historiens ne l'ont guère remarqué. Les rares documents qui en parlent ne nous apprennent presque rien autre chose que le simple fait relaté plus haut. Il en est parlé dans la *Relation dernière* de Lescarbot et dans une lettre adressée au Sieur de la Tronchaie ⁽¹⁾ par un témoin oculaire, nommé Bertrand.

Il est inutile de rappeler ici le tableau peu impartial et plutôt mordant que Parkman a fait des efforts héroïques tentés par Poutrincourt pour faire entrer le chef Membertou et sa tribu dans le giron de l'Eglise. Ce fut une oeuvre de fervent enthousiasme, et il importe peu maintenant qu'elle

(1) Ce dernier est cité par le Révérend Père Pacifique, dans une brochure-souvenir, publiée avant le tricentenaire : *Une tribu privilégiée*, récit lumineux et plein d'érudition où l'histoire de la tribu se joint à une étude sympathique de la psychologie micmac. Cette brochure est, par elle-même, un important document historique, car son auteur est l'homme du monde qui, sans aucun doute, connaît le mieux la population micmac. Il vit parmi ces gens depuis de longues années, reçoit leurs confidences, les console dans leurs peines, et est leur guide habituel dans leurs affaires temporelles aussi bien que dans leurs besoins spirituels. Pour eux, il imprime sans relâche, dans leur langue, des livres de prière, un journal mensuel : *Le Messenger Micmac*. Et c'est ainsi que tout en poursuivant ses

ait été faite ou non pour devancer les Jésuites dans le même champ d'action. Le baptême qui eut lieu à Port-Royal, reste l'oeuvre de la conviction, soutenue par la décision, combinaison qui a toujours produit des résultats qui en valaient la peine. Le vieux chef, après avoir donné son adhésion à la religion nouvelle, inculqua les principes de sa foi à toute sa tribu, ou de gré ou de force, jusqu'à ce que tous les Micmacs sous son empire eussent embrassé entièrement la religion nouvelle. Et ainsi commença à Annapolis la régénération spirituelle de la tribu, qui devait s'étendre, par l'intermédiaire des *Robes-Noires* aussi bien que par celle des *Pieds-Nus*, jusqu'aux confins du domaine des Micmacs, en Acadie et en Gaspésie. Quelle que soit l'explication qu'il plaise aux historiens, dans le silence monastique de leurs bibliothèques, de donner au point de départ, il n'en est pas moins vrai que le bon grain a été semé et qu'à l'occasion de juin 1910 on a pu apprécier l'importance du résultat obtenu.

Cet événement avait toutefois une signification plus profonde, mais que le *Tricentenaire* n'avait pas mission de commémorer et qui fut évidemment laissée de côté; c'est qu'il avait marqué sa précoce empreinte dans l'histoire de ce continent occidental. Les Micmacs furent les premiers des Indiens

labours spirituels, il rend par surcroît un grand service à la philologie et à la linguistique en contribuant à la conservation de cette langue souriquoise. C'est sûrement à ce savant et pieux Franciscain qu'est échu le manteau de son confrère Leclercq, l'intrépide missionnaire des Sauvages de la péninsule de Gaspé au 17^e siècle, alors que le pays était sauvage et les habitants plus sauvages encore. Il continue les travaux auxquels se sont dévoués Biard et Maillard. Comme ne peut manquer d'y être contraint tout écrivain traitant le même sujet, l'auteur de ces lignes a dû tenir compte de la publication dont nous venons de parler ainsi que du *Souvenir du Tricentenaire*, publié plus tard, et y faire de fréquents emprunts.

(Note de l'auteur.)

d'Amérique à embrasser la religion de l'homme blanc. Cela impliquait une alliance offensive et défensive avec les Français qui avaient apporté la foi nouvelle. Si par le hasard des aventures, de la géographie ou des découvertes, ces Indiens avaient été les Iroquois, au lieu d'être les pires ennemis de cette grande confédération, tout le cours de l'histoire de l'Amérique aurait suivi une direction entièrement différente. Mais par la conversion de Membertou et de sa tribu à la foi des Français le sort en fut jeté. Les inimitiés mutuelles et historiques avaient maintenant pris corps. Les Micmacs d'abord — les Souriquois comme les appelaient les premiers Français — et après eux, dans la suite logique de l'histoire, la race entière des Algonquins, dont les Micmacs formaient une branche, devinrent les alliés d'une civilisation ; leurs ennemis, les Iroquois, par le fait même, devinrent les opposants de cette civilisation ; et jamais aucun essai de colonisation, d'alliance, ou de conversion (et cependant rien ne fut épargné dans ce sens) ne put faire autrement osciller les plateaux de la balance. La grande Confédération des Six Nations, occupant à New York le sommet de l'important triangle où convergeaient la route du Saint-Laurent des Français et celle de Hudson Mohawk des Anglais, tenait le pouvoir en équilibre entre les deux. Si nous poussons l'analyse de notre histoire jusqu'à ses racines, il est parfaitement juste de considérer la conversion de Membertou, de sa femme, de ses enfants, de ses petits-enfants, et de sa tribu, comme le point de départ de la suprématie finale de la civilisation anglaise en Amérique.

* * *

A celui qui étudie l'ethnologie des Indiens, les Micmacs n'apparaissent d'abord que comme une petite tribu, d'une

importance bien secondaire dans l'ensemble de l'histoire des Aborigènes. Cependant, répandus le long de la côte du nord-est, sur l'Atlantique, ils furent les premiers de tous les Indiens d'Amérique à venir en contact intime avec les blancs. De nos jours, c'est la seule tribu de toute l'Amérique qui ait maintenu le chiffre de sa population. Elle compte autant de membres que lorsque les Européens les virent pour la première fois. Pour appuyer cette assertion, nous n'avons, naturellement, que les appréciations des premiers missionnaires, comme Leclercq et Biard ; mais le fait semble cependant bien établi. Le Père Leclercq, en mission à Gaspé, limite nord de leur territoire de chasse, et où ils ne furent jamais nombreux, pensait en 1680 que ses Gaspésiens ne dépassaient pas 500 ; mais Biard à une époque plus reculée, en 1611, et plus au centre de leurs établissements en Acadie, portait leur nombre de 3,000 à 3,500. En 1871, Hannay, dans son *Histoire de l'Acadie*, estime leur nombre à près de 3,000, ajoutant qu'il est douteux qu'ils aient jamais été plus nombreux. Le distingué historien de Québec, le Dr Dionne, dit qu'en 1891 les Micmacs étaient 4,108. Le Père Pacifique, en 1902, fit, lui-même, le recensement de la tribu et trouva le chiffre de 3,850 au Canada et de 200 à Terre-Neuve. Aujourd'hui, d'après le Père Pacifique et le dernier recensement officiel, il y a 4,139 membres de cette tribu, dont seulement 230 demeurent à Terre-Neuve et environ 15 aux Etats-Unis.

Il est donc bien évident que cette tribu est d'une vitalité extraordinaire, qu'elle s'est perpétuée et même augmentée, quoiqu'elle fût bien dans les mêmes conditions que celles qui ont amené la dépopulation de toutes les autres peuplades aborigènes de cette émisphère. Quelque ethnologiste, doublé d'un psychologue éclairé, devrait bien rechercher les causes de ce phénomène. Evidemment il y a quelque part dans la

formation intérieure de ces Indiens ou dans leur environnement, par nature ou par faveur spéciale, une force de résistance qui a manqué à d'autres tribus. D'autre part, par nature et par faveur spéciale, leurs terres, heureusement, n'ont pas beaucoup excité la convoitise des blancs. Serait-ce que leur mélange excessif avec les blancs aurait produit ce résultat ? Pas d'avantage. Les mariages entre les deux races n'ont jamais été bien fréquents et ils n'ont pu modifier essentiellement le type physique du Micmac. D'un autre côté on ne peut s'empêcher d'être frappé de la perfection de ce type chez les hommes bien constitués de la tribu. Le Père Pacifique écrit : " Il est vrai qu'il y a eu beaucoup de croisements légitimes et illégitimes, mais après quelques générations, le type revient à sa pureté première. J'ai remarqué que les derniers-nés des familles mixtes sont moins blancs que les premiers-nés. En outre leur attachement à leur belle langue est pour eux une garantie de cohésion et de permanence de la race. " Le docte religieux a rencontré là un facteur puissant, d'une force extrême, capable d'assurer contre tout changement un type stable et primitif, et aussi, la chose en est assez certaine, de dominer dans la suite le type secondaire ou dérivé représenté par les blancs.

Les Micmacs ont de plus cette qualité de rester attachés à leur pays d'origine. Trop de nos aborigènes, faciles jouets des desseins des blancs, se sont laissé transplanter et se trouvent aujourd'hui bien loin de leurs anciens territoires de chasse. Leur pays était à l'extrême-orient du pays des Algonquins, et dans la confédération historique de cette race algonquique qui autrefois couvrait la moitié du continent, ils étaient le " frère cadet " et leur pays *Migmagig* était " le pays de l'amitié ". Le " frère aîné ", c'était l'Abénaqui, vers le sud et l'est ; tandis que la " mère tribu ", c'était l'Ottawa, et leur pays c'était " le pays de leur origine ". La tribu est épar-

pillée comme au temps de Cartier, et couvre tout le pays sur lequel Nicolas Denys exerçait les fonctions de lieutenant-gouverneur en 1658, du Cap de Campseaux au Cap des Rôsiers. Il y a cinquante-six petits établissements ou réserves, éparpillés tout le long du chemin qui va de la péninsule de Gaspé au Cap Breton. Le plus considérable de tous se trouve à Ristigouche, siège du monastère des Capucins et de l'église de Sainte-Anne et métropole de la tribu, où leur nombre s'élève à cinq cent six. Leur éparpillement en établissements multiples et isolés les uns des autres ne semble pas conforme aux coutumes actuelles des tribus indiennes et cela devrait les exposer, à cause du contact plus facile avec les blancs, à la variation et au changement. Ils parlent français dans les milieux français, et anglais dans les milieux anglais, mais seulement pour leurs affaires. Entre eux, ils ne parlent que leur propre langue et cela sans variations à quelque distance qu'ils se trouvent. " Il est certain que la race ne tend nullement à disparaître ni par extinction ni par absorption. " (F. P.)

Ce fait mérite d'autant plus l'attention que ces Indiens n'ont été, en aucune façon, préservés du triple fléau de l'alcool ⁽²⁾, de la tuberculose et de l'avarie. Ces fléaux ont porté et portent encore ici comme ailleurs la dévastation. Il se peut que leur pauvreté — elle leur est commune à tous, car il y a parmi eux absence totale de la prospérité accidentelle

(²) Il y a longtemps, Denys dépeignait, sous les couleurs les plus vives, les terrifiants effets de l'eau de vie des Français sur ces sauvages. Pour elle en ce 17ième siècle, ils donnaient même leur vie; ils échangeaient toutes leurs dépouilles de chasse de l'hiver pour de l'eau-de-vie et l'été n'était qu'une longue orgie jusqu'au moment où les pêcheurs mettaient à la voile. Tout cela est du passé et cependant encore aujourd'hui, chez eux, comme chez tous les aborigènes, l'eau de feu refait de nouveau de l'Indien un sauvage, et ramène à la surface tout ce que la religion avait paru cacher.

qu'on rencontre chez d'autres tribus — et leur ignorance des lois de l'hygiène altèrent quelque jour leur vitalité d'une manière telle que la vie en plein air ne puisse la leur conserver, et c'est alors que leurs gardiens légitimes ainsi que leurs voisins blancs trouveront à exercer un apostolat immédiat.

Il serait trop long d'exposer, même sommairement, le rôle que les Micmacs ont joué dans l'histoire. Il est intimement tissé dans la trame historique. Parce qu'ils étaient amis des Français, leur hostilité contre les Anglais se fondait d'abord sur des motifs religieux. Mais personne n'ignore en plus la différence d'attitude que les Français et les Anglais ont toujours montrée envers les Indiens. Les Français les regardaient moins comme les sujets du roi de France que comme ses protégés. Le clergé français les traitait non seulement avec douceur mais avec sagesse. Les missionnaires français les trouvèrent dans un état de naturalisme naïf, qui rendait leurs efforts pénibles et lents à porter des fruits ⁽³⁾. Leur travail devint encore plus ardu par le fait des incursions des Anglais.

Quiconque veut se rendre compte de ce que nous venons de dire n'a qu'à lire le récit que fait Leclercq de l'incendie de ses églises et de ses missions par les *Bastonnais* (Phips). Ainsi dans les premiers temps de l'histoire de l'Acadie les Micmacs furent toujours en bons termes de voisinage avec les Français; et lors de la conquête par les Anglais, ils se soumirent, non sans quelques hésitations, au changement de régime et au serment de fidélité envers le nouveau souverain. Quand survint la guerre américaine on essaya par l'intermédiaire du roi de France de les pousser à la révolte contre les Anglais, mais les avances du comte d'Es-

(3) Leclercq du fond de sa Gaspésie parle souvent du profond découragement où le jetait l'insuccès de sa tâche et finalement il implora de ses supérieurs la permission de cesser toute tentative pour convertir les Gaspésiens.

taing et du commandant Preble furent repoussées en termes catégoriques (⁴).

Aujourd'hui ce sont de fidèles sujets, et les plus anciens de tous les Canadiens !

* * *

Ces intéressantes fêtes commémoratives m'ont rappelé un sujet déjà bien usé mais toujours d'actualité : l'attitude du maître blanc envers l'Indien. Peut-être mon titre d'officier titulaire de la *Ligue des Iroquois* me donne-t-il quelque droit d'exprimer cette opinion, que les mobiles apparents et les rapports véritables des civilisations française et anglaise avec leurs alliés les Peaux-Rouges ont toujours différé. Qu'il s'agisse de l'attitude des provinces, de celle de l'état ou de celle du gouvernement fédéral, les Français ont toujours permis à l'homme rouge de rester un homme rouge, tandis que les Anglais ont cherché à faire de l'homme rouge un homme blanc. Telle est la situation résumée succinctement. Le Canada a laissé le Peau-Rouge se développer suivant la ligne de moindre résistance, tandis que l'Américain a toujours prétendu et prétend encore le changer soudainement

(⁴) Le Chef Jérôme de Ristigouche montrait, à l'occasion du *Tricentenaire*, une copie d'une *Déclaration, au nom du roi, à tous les anciens Français de l'Amérique Septentrionale*, imprimée à bord du *Languedoc*, dans le port de Boston, le 18 octobre 1778. Au bas de la première page est écrit à la main : " A mon cher Frère Joseph Claude et autres sauvages mickmacks. De la part de Monsieur le comte d'Estaing, vice-amiral de France, Holker, agent général de la marine et consul de la nation française ". Comme les autres colons des rives du Saint-Laurent, les Micmacs avaient appris à redouter les invasions répétées, qui, sous l'ancien régime, partaient de Boston. Les *Bastonnais* étaient cordialement détestés et non moins redoutés, de sorte qu'à la longue on en vint jusqu'à appliquer ce nom en commun à tous les Anglais. Je crois qu'il est encore pris en mauvaise part. J'ai entendu à Gaspé un pêcheur français traiter de *Bastonnais* un touriste américain qui s'était montré plutôt désagréable et ce avec tout le ressentiment que cette épithète a dû jamais comporter. Pour les Micmacs,

du rouge en blanc. Ce problème s'est imposé davantage dans la région plus vieille de l'est, plutôt que dans celle plus jeune de l'ouest. Je ne me figure pas qu'il soit possible d'attribuer aux fondateurs de nos gouvernements, aussi bien au-delà qu'en-deçà de la frontière, une profonde connaissance des lois naturelles; mais il est certainement arrivé que le Canada français et les influences françaises au Canada se sont résignés à faire la part des différences fondamentales de civilisation et à laisser l'Indien sortir lentement de son état barbare sous l'influence d'une impulsion plutôt religieuse que civile. C'est ainsi que travaille la loi de la nature, lentement mais sûrement. Un profond abîme naturel, des cultures de caractères entièrement différents, qui sont, comme deux lignes divergentes, rapprochées au début mais très éloignées l'une de l'autre à leurs extrémités, ne peuvent se modifier par un acte législatif. L'abîme reste profond. Les différentes lignes de développement des races, l'une loin derrière l'autre, ne peuvent être amenées à se confondre par autorité législative. La loi qui déclare que le rouge est blanc, est l'oeuvre d'un fou ou d'un coquin. Tout aussi impuissantes à échapper aux conditions imposées par la loi sont les énormes

les Etats-Unis sont restés le pays des *Bostonnais* et sur leur mappe-monde c'est sous le nom de *Boston* que toute l'étendue des Etats-Unis est désignée.

Les anciennes frayeurs — elles sont de tradition chez ces Micmacs aux moeurs naïves — se sont manifestées d'une curieuse façon à l'occasion du *Tricentenaire*. Tandis que les Indiens étaient rassemblés à l'église pour la cérémonie d'ouverture, le matin du premier des trois jours, quelque mécréant malfaisant répandit le bruit que leurs anciens ennemis les Iroquois, ayant eu vent de ce qui se passait, s'étaient cachés dans les bois d'alentour prêts à profiter de leur état d'impuissance pour fondre sur eux. Après la messe et le sermon du Père missionnaire, une certaine agitation sembla s'emparer de quelques Indiens. Dans les bancs coururent des chuchotements, et la frayeur me fut entièrement dissipée que quand le patriarcal grand chef eut assuré à son peuple qu'une pareille histoire ne pouvait être qu'une invention du père du mensonge.

fondations financières, destinées à produire des changements immédiats dans les manifestations sûres mais lentes de la loi naturelle (comme le développement des langues ou l'établissement de la paix universelle). C'est en vain que quelque Crésus mal inspiré se donne le luxe de croire au pouvoir suprême de son argent. L'existence d'une loi supérieure à tout décret ou ordonnance est une chose que les législateurs et les hommes d'état sont lents à comprendre ! L'expérience le prouve amplement. Les Anglais, dans leur attitude envers les Indiens d'Amérique, n'ont jamais voulu admettre que les Indiens avaient exactement les mêmes droits qu'eux sur cette terre, et qu'ils ont joué un rôle important dans les progrès de l'humanité. Le colon anglais a toujours été et est encore d'opinion que le Peau-Rouge devient un citoyen utile aussitôt qu'on le peut astreindre à réaliser certaines conditions plus ou moins arbitraires d'éducation et de conduite ⁽⁵⁾.

D'influents sociétés civiques, dont les membres étudient le problème indien du fond des bureaux de maisons de commerce ou de banque, sont bien persuadés aujourd'hui que le temps est venu de laisser aux Peaux-Rouges, qui ne sont encore que des enfants dans notre société si compliquée, le soin de se tirer d'affaires. Le Canada français a compris dès l'abord que la distance entre l'Indien et l'homme blanc était l'abîme qui sépare une civilisation primitive d'une civilisation avancée, abîme que seul le temps pouvait combler par sa lenteur. Il a semblé se rappeler la longue suite de siècles qu'il a fallu aux Français eux-mêmes pour sortir de pareilles

⁽⁵⁾ Il y a dans la condition des Indiens des Six Nations, au Canada et dans l'état de New York, un contraste aussi bien en faveur d'un gouvernement qu'en défaveur de l'autre. Le Canada a laissé à ses Iroquois le soin de veiller eux-mêmes à leur salut, et ces Indiens sont aujourd'hui instruits, énergiques, entreprenants, et bien à l'aise. Dans l'état de New York les statistiques de 1910 accusent au-delà d'un tiers (35.5 p. c.) d'illettrés.

conditions primitives. Quoiqu'il en soit les pionniers catholiques de la Nouvelle-France n'ont jamais vu dans l'Indien autre chose que ce que leurs successeurs y voient encore aujourd'hui, c'est-à-dire que l'Indien a une âme à sauver. L'amener à changer sa religion naturelle pour les conceptions si complètes du catholicisme, tel fut toujours le but des admirables et sublimes sacrifices qui illuminent d'une auréole si brillante les pages de l'ancien régime.

Aucun esprit judicieux ne peut étudier les résultats des missions catholiques et des missions protestantes parmi les Indiens d'Amérique sans reconnaître que les Indiens catholiques ont mieux conservé, pour la plupart, leur type physique aborigène, leurs habitudes de race distinctives, et qu'ils possèdent des convictions religieuses plus profondes. Parmi les Indiens protestants il y a beaucoup d'exemples d'individus ayant atteint une notoire supériorité par leur éducation, leur dévouement à la chose publique et leur intégrité personnelle; mais il est parfaitement évident que le terme *protestant*, quand il est appliqué, ne veut pas dire *christianisé* autant que soumis à l'obéissance à une forme donnée du culte religieux, souvent même moins que cela. Mes observations personnelles n'ont pas porté seulement sur des faits isolés, et je pense qu'il y a de bonnes raisons de croire qu'en général, en matière de foi, l'Indien catholique est un catholique, tandis que l'Indien protestant est resté simplement un Indien à peu près païen.

Un fait, dont les conséquences historiques ont leur importance, c'est celui-ci: les tribus qui ont été l'objet des efforts protestants les plus directs et les plus persistants n'ont jamais totalement renoncé à leur religion naturelle. En effet, parmi les Iroquois de l'état de New York et du Canada, il y a deux partis bien distincts: les *chrétiens* et les *païens* (°). Autant que j'ai pu m'en rendre compte, cet état

de chose n'existe point parmi les tribus converties à l'Eglise catholique.

Nous avons déjà dit que la conversion des Micmacs avait été un facteur de première importance dans la lutte des deux civilisations anglaise et française sur ce continent. Nous ne voulons en exagérer en rien l'importance, quelle qu'ait été la tournure des événements. Il serait injuste et historiquement inexact de dire que l'influence du grand chef Membertou sur la tribu micmac, jointe aux efforts des dévoués missionnaires français, trouve son contre-poids dans l'influence personnelle de Sir William Johnson, qui par le seul prestige de sa personnalité empêcha les Iroquois de s'allier aux Français. Ces deux faits opposés diffèrent en grandeur et en mérite, mais ils se ressemblent par leurs résultats. Il convient cependant de donner à cet événement historique de 1610 toute la portée qu'il a eue dans la lutte séculaire entre les deux civilisations. Cette lutte prit, comme on le sait, son orientation définitive quand surgit la guerre de sept ans. Les victoires brillantes d'Amherst, de Hardy et de Wolfe ne furent rendues possibles que par la puissante intervention de l'agent de Sa Majesté Britannique auprès des sauvages qui sut toujours tenir les Iroquois éloignés de l'influence française.

Les vieilles batailles sont passées, mais la paix, non moins que la guerre, a aussi ses victoires, et, dans les conquêtes pacifiques de la civilisation française, si sûrement protégée par la législation anglaise, ne pouvons-nous pas retrouver encore le fruit de la semence jetée, en ces jours troublés du 17^{ième} siècle, parmi les aborigènes du Saint-Laurent ?

John-M. CLARKE.

(*) Les Oneidas du Canada sont maintenant retournés au paganisme après de longues années d'évangélisation protestante.

Mouvement des Idées

En guise de Préface

SOMMAIRE. — Coup d'oeil rétrospectif. — Notre objet. — Relations avec l'Angleterre. — Question scolaire. — Prosélytisme religieux. — Égalité des races. — Gratuité des livres. — Enseignement primaire, secondaire et supérieur. — Études en Europe. — Conférences, congrès, concours. — Revues et journaux. — Livres nouveaux. — Sociétés littéraires et historiques. — Mouvement social. — Projet de loi Mousseau. — Archives nationales. — Enquêtes dans les librairies et bibliothèques publiques. — Conclusions et espoirs.

PENDANT les cent cinquante premières années de leur existence, de 1608 à 1760, les Canadiens, les Français d'alors, furent tellement occupés à s'assurer la possession, puis la conservation de leur territoire, et le régime monarchique excluait si bien toute délibération politique, qu'ils n'eurent guère le temps ni l'occasion de s'y livrer aux conquêtes de la pensée. Ils se bornèrent à poser sur les tablettes de l'histoire des couleurs héroïques : les écrivains de l'avenir n'auraient qu'à les détremper pour peindre leurs tableaux. Tout le monde a lu la page émouvante que burinait sur ce thème M. Chapais, dans la conférence où il exposait les *Origines de la littérature canadienne-française*.

Au début du siècle suivant, celui qui s'étend de 1763 à 1867, la portion de pays si chèrement achetée et si péniblement exploitée avait trouvé un nouvel acquéreur. L'élément

canadien-français, en vertu même du contrat initial, n'en était plus que le copropriétaire. Au moins le respect de ses droits propres lui était explicitement ou implicitement garanti : une espèce de concordat faisait de la future Confédération un pays cédé, non un pays conquis. La race dut pourtant continuer la lutte sur le terrain constitutionnel pour jouir de l'égalité dont l'affirmation était inscrite sur les parchemins officiels. La littérature parlementaire eut ainsi quelque vogue de 1800 à 1820, puis de 1840 à 1860 ; mais, si la poésie essaya de se faire entendre, à partir de 1860 surtout, les échos n'en retentissaient guère dans le grondement de la bataille politique.

La situation semble avoir changé avec l'application, en 1867, de l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord*. L'indépendance partielle accordée à chacune des provinces et, par là, à cause de leur position géographique, à chacune des races, a permis au groupe canadien-français de s'adonner davantage à ses tendances particulières. Héritier de ce génie latin dont l'esprit français est la manifestation la plus noble depuis la chute de l'empire d'Occident, le fils laurentien de la famille gauloise a compris que sa devise ne saurait être celle du saxon, descendant direct du romain conquérant et homme d'affaires :

Tu regere imperio populos, Romane, memento :

Hæc tibi erunt artes.....

Parcere subjectis et debellare superbos.

Son rôle, à lui, c'est le culte de la pensée, la recherche désintéressée du beau, du bien et du vrai, la bataille encore, mais sur le champ, cette fois, des idées.

Nos nationaux ont-ils acquis, dans le domaine de l'intellectualisme, une telle maîtrise que l'on puisse leur dire, ainsi que le faisait Elmire à Mme Pernelle :

Vous marchez d'un tel pas qu'on a peine à vous suivre ?

Ce serait se montrer bien prétentieux que de l'insinuer. La culture intellectuelle a conquis parmi nous des adeptes nombreux ; mais, dans le domaine de l'esprit, le nombre fait encore moins la force que dans les campagnes militaires. Notre pensée ne s'est pas dégagée à ce point de son origine étrangère qu'elle nous constitue une véritable individualité.

Ce qui est vrai néanmoins, c'est que le goût du beau remplace peu à peu la passion de la guerre. Les personnalités constituent de moins en moins l'argument de l'éloquence politique. Les faits commencent à céder devant les idées. Si nos hommes publics ont gardé nous ne savons quelle humeur batailleuse, du moins le ton de leurs harangues provient-il, de plus en plus, de leur attachement à une doctrine plutôt que du vulgaire désir de vaincre un adversaire. En un mot, sur tous les terrains des théories ont germé. Autour d'elles se rangent des équipes diverses de moissonneurs. Chacune veut les exploiter, à sa manière sans doute, mais au moins les exploiter.

On nous demande d'observer les péripéties de cette lutte que livrent autour des idées nos compatriotes canadiens-français. La suggestion nous plaît. Pour le philosophe, pour l'historien, pour le lettré, pour le simple curieux, il n'y a pas de satisfaction plus vive que celle de suivre ainsi, sur le front de ceux que met aux prises la mêlée intellectuelle, les ombres qu'y projettent leurs pensées de derrière la tête. Les gardiens du captif de Sainte-Hélène aimaient à contempler de la sorte leur prisonnier :

Ses geôliers, sentinelles placées
Pour guetter nuit et jour le vol de ses pensées,
En regardaient passer les ombres sur son front.

Il nous agrée de les imiter et de constater, par là, le re-

tentissement sur les faits des doctrines de nos intellectuels. Si modeste qu'en soit l'histoire, la pensée canadienne est trop intéressante, et les manifestations en rentrent trop naturellement dans le cadre de la *Revue*, pour que, de trois mois en trois mois, nous ne prenions pas plaisir à les noter à l'intention de nos lecteurs. L'on reconnaîtra avec nous que les idées dont on s'inspire chez nous valent la peine d'être étudiées, quel que soit le terrain où l'on promène ses investigations, religieux, national, éducationnel, littéraire ou même constitutionnel.

* * *

N'est-ce pas de quelques-unes des idées fondamentales de notre constitution que l'on éprouve la solidité dans la plupart des débats actuels au Parlement? Qu'il s'agisse du problème naval ou du problème scolaire, c'est, dans le second cas, le principe de la confessionnalité de l'instruction qui se pose comme, dans le premier, se soulève la question de la nature de nos relations avec l'Angleterre.

Le problème de notre contribution à la suprématie maritime d'Albion s'efface devant cette donnée supérieure. Sommes-nous, pratiquement, indépendants? Si nous ne le sommes pas et à supposer que l'Angleterre ait besoin de nous, devons-nous lui venir en aide par un apport direct de secours ou seulement la servir de loin en développant de notre mieux et sur place nos incomparables ressources? Les Canadiens français se partagent sur ces diverses solutions: ils sont partisans de l'indépendance, de l'impérialisme ou du nationalisme, suivant le rôle qu'ils croient nous être assigné, à l'égard de la mère-patrie politique, par notre charte constitutionnelle. Même à leur insu, les deux groupes irréductibles auxquels se rattachent nos nationaux se battent autour de cette idée.

Sans que nous entendions nous prononcer dans un sens

ou dans l'autre, il nous semble pourtant qu'une réflexion s'impose. Quand une jeune fille quitte la maison paternelle pour fonder un nouveau foyer, sa mère lui tient ce langage : " Dorénavant ton unique souci sera celui de ta famille. Nous resterons unis par les liens du sang que la nature a établis entre nous ; mais celui que tu viens de contracter te crée une famille nouvelle. Embellis ta demeure, rends-la douce à ton époux, prépare à tes futurs enfants une couche moelleuse. Ne te préoccupe pas de nous ; pourvu que les tiens soient heureux et que vous assuriez leur fortune, nous serons assez riches de votre bonheur. Même si nos rapports ne devaient plus être qu'éloignés, ta prospérité fera la nôtre. Le rejaillissement sur nous de ta grandeur nous paiera largement des soins que nous t'avons prodigués. " N'est-ce pas le langage même de l'Angleterre à notre adresse ? Si tous ne l'entendent pas ainsi, au moins tous paraissent vouloir élever la discussion à la hauteur d'un de ces débats de principes qui firent la gloire de la tribune anglaise de 1760 à 1820. Dussions-nous regretter l'issue d'une pareille lutte, nous nous réjouissons qu'elle naisse du choc de deux idées et qu'elle se livre sur le terrain politique le plus élevé, celui de la constitution.

C'est encore un problème constitutionnel que celui de l'éducation. Nos écoles doivent-elles être confiées, pour leur administration et leur régie interne, aux soins des diverses confessions ? Ne convient-il pas plutôt que l'Etat, méprisant la différence des convictions religieuses de ses sujets hétérogènes, les prenne à sa charge et partage à son gré les revenus de l'instruction publique ? Tout est là. Les deux groupes qui bataillent sur ce terrain, le groupe étatiste et le groupe séparatiste, peuvent ne pas le voir clairement ; il leur faudra bien admettre en fin de compte que le problème scolaire n'est pas une question surtout d'autonomie provinciale, mais de confessionnalité ou de non-confessionnalité. La chose

est tellement vraie qu'en 1896, comme en 1905, la victoire n'alla point aux protagonistes de la prépondérance provinciale, mais aux adversaires des écoles séparées. On le constatera bien d'ailleurs dans la lutte qui s'ouvre au sujet de l'instruction dans le Keewatin. Que l'on respecte le pacte de 1875 ou qu'on le jette par-dessus bord, la maîtrise de la province manitobaine sur l'éducation ne sera ni augmentée ni diminuée; seuls les partisans de l'école séparée ou ceux de l'école étatis-
te et neutre compteront un gain ou une perte de plus.

On comprend dès lors l'intérêt de la bataille. Jamais on n'attaque ni l'on ne se défend plus vivement que quand un principe primordial est en jeu. Aussi tous les hommes de pensée doivent-ils bien augurer de ce que, sur notre arène politique, se soulève non plus la poussière des rivalités mesquines, mais le sable d'or de la lutte constitutionnelle.

* * *

Un conflit de principes et d'idées fait aussi s'entrechoquer notre nationalité avec les races diverses dont se compose la population canadienne.

Certain groupe semble supporter avec peine que l'élément canadien-français soit au premier plan sur le champ de l'apostolat. Celui-ci, à son tour, n'endure pas sans protester les coups qu'on lui porte derrière le rideau, non plus que la proscription dont souffre sa langue et l'éloignement auquel on condamne ses nationaux dans l'administration des services publics. Les Anglais n'ont pas tous vu d'un bon oeil l'insistance qu'il mettait à rétablir sa situation légale par le dépôt du pétitionnement de 1905 ou l'adoption à Québec de la loi Lavergne. Et lorsque, hier encore, se dressait au Parlement fédéral la question de l'Université Queens, n'a-t-on pas entendu la race hébraïque protester? D'après elle, en

exigeant des professeurs l'étiquette chrétienne, on excluait les siens de la liste des professeurs.

D'où procèdent ces heurts trop fréquents ? Selon nous, le problème politique provient de l'idée que l'on se fait de la nationalité canadienne. Les uns la restreignent à ceux auxquels la constitution garantit l'égalité devant la loi. Les deux groupes anglais et français ne sont-ils pas les seuls qu'elle semble reconnaître, l'un à cause de son droit de premier occupant, l'autre en vertu de la conquête qu'il a opérée ? Les autres soutiennent que la charte n'entend pas écarter de la table les convives amenés par notre évolution politique, économique ou sociale. Poussant plus à fond cette notion, parce qu'ils prétendent à une place dans ce grand concert de nations hétérogènes, ils réclament modestement la première. Dans le domaine religieux, le conflit des deux éléments français et irlando-canadien a pour cause une conviction. Ceux-ci estiment que le rôle apostolique des fils de la France est terminé, qu'à eux dès lors doivent revenir les postes établis par l'endurance de nos pères dans la foi. Animés de la conviction opposée, ces derniers ne se résignent pas à cette amputation de leur caractère fondamental, ni ils n'acceptent l'hégémonie religieuse, l'espèce de monopole évangélique revendiqué par leurs coreligionnaires d'une autre langue.

En attendant que l'avenir prononce sur ce double principe, sur la supériorité apostolique du génie saxon et la nécessité de reconnaître aux races étrangères l'égalité politique, nous avons le droit de proposer nos solutions. Si quelques agglomérations doivent être exclues, ce n'est pas parce qu'elles sont étrangères ; mais certaines apportent avec elles des ambitions si opposées au bon ordre de l'Etat et à l'entente entre les nationalités reconnues qu'elles se ferment par là d'elles-mêmes les portes du pays. Que la langue saxonne puisse ou même doive devenir un instrument d'évangélisation,

nous n'y contredisons pas. Mais conclure de là qu'il faut délaissier ou même proscrire l'idiome que les missionnaires de France ont implanté sur nos bords comme dans le reste du monde, c'est dépasser les bornes. D'ailleurs, les oeuvres de sanctification accomplies par les envoyés de notre mère-patrie sont le produit moins de la langue qu'ils parlaient que du coeur brûlant d'où jaillissait leur verbe enflammé. Que les apôtres d'Erin ou d'Albion empruntent à la France une plus large part de son zèle évangélique, leur langue se convertira peut-être à l'oeuvre de salut qu'on rêve de la voir entreprendre et exécuter.

On finira bien par le comprendre ainsi. Jusque-là, il nous faudra maintenir les positions et continuer la lutte. Au moins, de notre part, nous pouvons espérer qu'elle restera une lutte d'idée, une lutte pour les principes, et qu'elle ne s'abaissera plus à de viles querelles comme celles où certains ont tenté récemment de la faire descendre.

* * *

Dans le Québec, de pareilles questions ne sauraient se poser de sitôt. D'autres théories s'ouvrent là un chemin : le problème de l'école apparaît au tournant, sous un jour nouveau.

Jusqu'à présent, la loi abandonnait aux municipalités années, on entendit des partisans de l'Etat-panacée suggérer le soin de régler avec les familles les détails de l'organisation scolaire dans chaque arrondissement. Il y a quelques une intrusion plus grande de l'administration dans ce régime. L'étatisme se dressait ainsi en un de ses aspects les moins enviables. Vaincus de ce côté, les mêmes hommes livrèrent ailleurs un assaut, toujours au nom des principes. Que veulent-ils en réalité, quand ils suggèrent la gratuité des livres

de l'école? En fait, ils enlèvent à la famille l'une de ses raisons les plus fortes de s'intéresser au travail de ses enfants. Ils la déchargent d'une obligation qui lui faisait considérer la surveillance de l'école comme une de ses attributions. Une fois la municipalité civile chargée d'acquitter, à sa place, le coût des livres, il sera facile d'amener l'Etat à s'immiscer plus directement encore dans le domaine de l'école.

Si l'on veut à tout prix établir la gratuité, il ne faudrait pas, du moins, se prévaloir de ce qu'elle serait une des conquêtes de *l'esprit moderne*. L'Eglise l'a pratiquée de tout temps; mais elle l'a fait de la seule façon qui respecte la liberté familiale, celle que Mgr Paquet a clairement exposée dans son ouvrage de droit public. Il ne faudrait pas non plus la réclamer comme une mesure universelle, mais comme un allègement à l'indigence du pauvre. Vouloir en faire bénéficier tout le monde, c'est en fausser la notion même et substituer l'incurie étatiste à la vigilance domestique.

Quoi qu'il en soit, on aperçoit assez clairement le but de l'extension projetée: l'accaparement plus ou moins prochain au profit du pouvoir central et politique. C'est sur ce principe de l'autorité familiale en matière scolaire que les adversaires d'ailleurs semblent porter la lutte. En vain les ennemis de la gratuité en appelleront-ils aux leçons écrasantes de l'expérience étrangère; en vain démontreront-ils que les fruits de l'esprit centralisateur ne sont pas tous des conquêtes; en vain prouvera-t-on, avec chiffres à l'appui, que la gratuité a toujours coûté plus cher, en fin de compte, que le système actuel: les partisans du projet resteront insensibles jusqu'à ce qu'ils aient compris que la liberté des rouages secondaires est encore la meilleure force du pouvoir central.

Pendant que se discute ce grave problème, nos établissements s'appliquent à rajeunir leurs méthodes et à transformer leurs programmes. Dans l'enseignement primaire, la

revue dirigée par M. Magnan, inspecteur général, et les conférences pédagogiques, organisées dans les divers centres de la province, procurent à nos instituteurs et institutrices des connaissances nouvelles. Nos collèges et couvents, organes de l'enseignement secondaire, se pourvoient sans cesse de maîtres et maîtresses de plus en plus compétents. Plusieurs d'entre eux s'agrègent chaque année des jeunes gens qui, pour s'être formés à des programmes plus complets et des méthodes mieux éprouvées, améliorent constamment l'instruction rudimentaire d'autrefois. Le même courant emporte nos institutions d'enseignement supérieur. On a rêvé pour Laval de Montréal un terrain plus vaste et plus écarté, qui lui permettrait d'exercer sur ses élèves une vigilance plus directe et de déployer les laboratoires étroits de ses Facultés. Si le projet n'a pas encore abouti, les autorités du moins s'occupent de perfectionner l'enseignement. L'installation dans les chaires universitaires de professeurs, comme le docteur Baril et l'économiste Montpetit, pour mentionner seulement les promotions les plus récentes, laisse entendre que le conseil d'administration veut s'assurer les compétences les mieux établies.

* * *

Les deux maîtres dont nous venons d'inscrire les noms ont acquis, dans les grandes écoles d'outre-mer, la science propre à leur ordre d'enseignement. Ils ont profité de leur voyage pour développer en eux l'esprit littéraire. C'est le grand avantage des études à l'étranger que d'ouvrir, à la soif des jeunes surtout, des sources plus abondantes de culture intellectuelle. Notre littérature, si elle doit suivre le mouvement qui entraîne notre race sur tous les autres domaines, n'y sera poussée par personne autant que par ces studieux, qui ont appris à unir là-bas, à la fermeté de leurs principes

chrétiens et catholiques, la sûreté du goût littéraire et la pureté du verbe français. Il faut, nous semble-t-il, voir d'un bon oeil cette tendance de nos collègues, par exemple, à diriger chaque année vers l'Europe leurs sujets les plus aptes. En contribuant à l'amélioration de nos méthodes éducatives, ils travaillent du même coup à l'épuration et à l'expansion du goût parmi les nôtres.

Depuis son établissement, en 1888, le Collège Canadien de Rome a déversé parmi nous une centaine, sinon plus, de maîtres en théologie, en philosophie et en droit canon. Parallèlement à l'action de cette oeuvre nationale, qui élève au Canada le niveau des sciences surtout ecclésiastiques, les Instituts Catholiques de France préparent des lettrés. Lille nous renvoyait l'an dernier un nouveau licencié. Ailleurs d'autres succès couronnent nos efforts. Deux jeunes d'avenir, bénéficiaires de la bourse Rhodes, nous reviendront bientôt docteurs d'Oxford, dont l'un aussi licencié de Paris. A Paris encore, deux de nos avocats obtiendront sous peu le doctorat d'Université; un professeur s'y dispose à suivre l'exemple des six licenciés ès lettres que l'Institut Catholique et la Sorbonne nous ont déjà fournis. De la Sorbonne sont aussi venus deux licenciés ès-sciences. Le 8 février dernier, devant la Faculté des lettres de Louvain en Belgique, un de nos maîtres se voyait décerner le parchemin de docteur en sciences morales et historiques. Enfin, chaque année, au cours des vacances, beaucoup de nos professeurs vont perfectionner dans les laboratoires de Cambridge ou de Yale leurs connaissances en sciences physiques, chimiques ou naturelles, quand ils n'y suivent pas le cours régulier de trois ans pour acquérir, comme l'a fait l'un d'entre eux à Hopkins, le grade de *master of arts*.

Tout ce groupe de professionnels contribue à rehausser le niveau intellectuel du Canada français. On peut d'ailleurs

mesurer le progrès accompli, dans le domaine littéraire surtout, rien qu'à voir l'intérêt que suscitent les conférences, les congrès et les concours littéraires. Sans doute, les leçons de M. du Roure, de M. Dulieux et de M. Lagacé, à Montréal, ou celles de l'abbé Roy à Québec, ne réunissent pas le grand nombre d'auditeurs sur lequel de pareils maîtres pourraient compter; néanmoins, il est déjà de bon augure qu'une élite de nos jeunes gens s'y attachent et ornent leur esprit par la lecture des livres recommandés comme par la rédaction des devoirs proposés. Laval de Québec a renoncé à ses conférences publiques; le genre pourtant reste à *la mode* et nos intellectuels se prodiguent pour mettre à la portée d'un public toujours trop pressé les problèmes les plus actuels de l'art, de la philosophie, des sciences et de la religion même. Des concours comme celui du *Nationaliste* auraient pu faire croire que nous ne savons guère conter, que nous sommes dépourvus de l'esprit d'observation; celui de la *Société du Parler français* a corrigé au moins partiellement cette impression. Nous n'avons pas à tenir compte pour le moment des congrès que tiennent entre eux les membres de notre enseignement primaire, ni de ceux qu'organise le personnel de l'enseignement secondaire ⁽¹⁾. Mais la faveur de plus en plus de choses de l'esprit.

L'accroissement de ce goût se constate encore à observer le ton comme les thèmes de nos revues et journaux. Il y a plus grande avec laquelle on accueille ceux de l'*Association de la jeunesse*, oeuvre de progrès à la fois religieux et national, historique et littéraire; l'ardeur que l'on déploie partout à la préparation du *Premier congrès de la langue française au Canada* sont les signes d'un goût plus prononcé pour les

(1) *Le Devoir*, 5 juillet 1911.

aurait une comparaison intéressante à établir entre la façon dont les organes de l'intellectualisme canadien s'exprimaient il y a seulement vingt-cinq ans et celle qu'ils emploient aujourd'hui. Qu'il s'agisse de la pensée ou du style, il nous semble que le progrès est sensible. Nous ne parlons pas évidemment de ces feuilles rebondies qui prennent le patagon pour du français, ni de ces *magazines* où la bouffonnerie côtoie le galimatias. Par leur souci de l'actualité, par leur préoccupation de guider et non de suivre l'opinion publique, par leur culte de la langue pure et de la saine phraséologie, la *Nouvelle-France*, le *Bulletin du Parler français*, l'*Action Sociale* et le *Devoir* rappellent d'assez près la grande presse de là-bas, celle qui respecte elle-même et ses lecteurs.

Nos livres, eux aussi, marquent le progrès. Pour ne parler que des plus notoires parmi les plus récents, la critique littéraire, l'histoire et l'expression poétique ont été pratiquement renouvelées. A propos du *Paon d'email* de M. Paul Morin, nous nous garderons bien de tomber dans un travers dont l'apparition de son livre a prouvé que nous n'étions pas encore sevrés. Il est bon, pour faire comprendre à un peuple une littérature étrangère, d'en comparer les écrivains avec ses propres auteurs : c'est par ce procédé surtout que le vicomte de Vogüé a fait goûter à la France le roman russe. Quand il s'agit d'une oeuvre nationale, ces comparaisons, avec des oeuvres étrangères, outre la prétention qu'elles révèlent, ont le tort de n'éclairer qu'une élite, celles des professionnels. Que M. Morin tienne de Sully Prudhomme, de Régnier ou de Hérédia, peu nous chaut ; il nous suffit qu'il ait su imprimer à son vers, à la suite de Nelligan et de Lozeau, une allure plus variée que celle de ses devanciers canadiens, exécuter sur cet instrument toute une gamme de sentiments personnels et y faire preuve d'un esprit d'observation plus prononcé que celui

de la plupart de nos écrivains. Nous n'insisterons pas non plus sur la vie large que l'abbé Camille Roy a infusée à notre critique littéraire en la plongeant aux sources de l'histoire et de la philosophie. De l'apport que procurent à l'homme de lettres ces deux sciences M. Chapais nous a fourni la preuve dans son *Montcalm*. Après lui, l'histoire de chez nous sera, de moins en moins, le simple récit de faits militaires; elle deviendra davantage " l'exposé authentique, explicatif et artistique de la vie sociale ". A travers son personnage, il a saisi le caractère d'une époque, la lutte entre le préjugé colonial et le préjugé métropolitain; même en traitant un sujet rebattu, il a rectifié beaucoup d'idées fausses que les historiens antérieurs se transmettaient, faute de discernement critique.

Un plus grand nombre des nôtres devraient lancer ainsi leurs oeuvres dans le public. La plupart de nos écrivains se bornent à les effeuiller, chapitre par chapitre, poème par poème, devant l'auditoire restreint de nos sociétés littéraires. Ces sociétés ont par là leur part au progrès de l'intellectualisme québécois. A la vérité, l'*Ecole littéraire* semble passer par une crise de silence que ne faisait guère présager son activité d'il y a deux ou trois ans. La *Société Royale* nous offre trop peu souvent des spectacles comme celui qui marqua, à l'occasion du troisième centenaire de Québec, la réception de M. Rivard par l'abbé Camille Roy. Mais la *Société du Parler français*, outre la séance annuelle où elle groupe un auditoire que la salle des promotions universitaires suffit à peine à contenir, fait connaître ses travaux si fouillés dans un *Bulletin* que l'Académie Française a couronné. L'*Institut de Numismatique et d'Archéologie* de Montréal publie, lui aussi, le résultat de ses études sur notre histoire dans une revue; les fascicules en sont seulement trop espacés, à notre goût. Quant aux *Instituts Canadiens Français* de Québec et d'Ottawa, bien que l'on s'y borne au régime

des conférences, ils groupent cependant autour d'eux tout ce que ces villes contiennent de citoyens amis des lettres canadiennes et fiers de cultiver notre langue.

* * *

Notre langue et notre littérature sont les deux organes par lesquels nous témoignons à la France le souvenir que nous avons gardé de nos origines et notre fidélité à ses traditions. C'est aussi sur ces deux formes de notre vie intellectuelle que nous insisterons, comme nous venons de le faire, dans nos chroniques trimestrielles sur le mouvement des idées au Canada français.

Il y aurait sans doute des considérations intéressantes à exposer sur nos idées économiques et sociales. N'est-ce pas un éveil des premières qui fait agiter jusque dans nos Parlements le problème du travail et qui suscite les discussions sur les accidents industriels, la durée du labeur quotidien, la municipalisation des services ? C'est l'esprit chrétienement social de nos compatriotes qui inspire les campagnes fécondes des *Liges du Sacré-Coeur* et des *Associations de tempérance*, la création de l'*Ecole Sociale Populaire*, la fondation des *Sociétés antialcooliques* ou *antituberculeuses*. Mais, de même que le domaine proprement politique appartient, dans nos pages, à M. Chapais, ainsi l'étude du mouvement économique y revient à M. Montpetit. Notre collègue le suit d'ailleurs avec une compétence que nos lecteurs ont pu apprécier le mois dernier.

Nous nous attacherons donc, et surtout, à indiquer le blé qui lève sur le champ de la langue et des lettres. En terminant, remarquons à ce propos l'appui que nos pouvoirs publics accordent aux ouvriers de la pensée. Celui de Québec, non content de souscrire \$10,000 aux promoteurs du Congrès

de juin, s'est engagé à verser chaque année une allocation de \$5,000 à la *Société du Parler français*. M. Octave Mousseau, député, et le docteur Choquette, conseiller législatif, ont soulevé dans nos Chambres, et ils le reprendront tôt ou tard, un débat sur l'encouragement qu'il convient d'accorder à nos hommes de lettres. Le gouvernement d'Ottawa se met de la partie. Il a d'abord supprimé cette ineffable anomalie qui faisait de nos archives une section du ministère de l'agriculture. Il vient de créer un département spécial où s'entassent nos richesses historiques. M. Doughty, devenu sous-ministre, et son conjoint, M. Edmond Roy, ont une activité qui garantit la prompte rentrée au pays de tous nos documents originaux ou transcriptions; leur compétence facilitera considérablement la tâche des chercheurs. Ceux-ci sont même assurés d'un secours pécuniaire s'ils veulent se consacrer au dépouillement de nos manuscrits. Les archives promettent de devenir bientôt un des services les plus achalandés de notre administration fédérale. Celle-ci a chargé M. Roy de classer nos trésors. L'expédition de ce dernier en Europe nous a valu son récent rapport sur les *Archives de France relatives au Canada* qui est une véritable mine. Si l'auteur a largement exploité ses devanciers, il a eu du moins le mérite de cataloguer leurs trouvailles. La précision de ses renseignements empêche qu'on s'égaré à travers les vingt ou vingt-cinq volumes déjà publiés. Les documents y figuraient dans l'ordre de leur acquisition: encore ne résumait-on que les principaux. Notre archiviste en a collectionné d'absolument inédits, comme une correspondance de Mgr de Laval; il en a complété d'autres et a dressé une table qui permet de se retrouver immédiatement.

* * *

Nous aurons à revenir sur toutes ces manifestations de

l'intellectualisme français au Canada. Nous nous proposons de dresser la statistique des améliorations apportées par nos maisons d'enseignement à leurs programmes, leurs méthodes, leurs examens. Nous demanderons à nos libraires en vogue et à nos bibliothécaires de tâter avec nous le pouls de la nation. Pour cela, ils ne refuseront pas de rédiger la liste des auteurs et des livres dont on se délecte chez nous.

On constatera de la sorte que si, depuis une dizaine d'années, la vente des ouvrages d'économie a presque triplé, si celle des simples almanachs ou des encyclopédies faciles a diminué, la lecture des ouvrages techniques de science et de littérature, de critique littéraire surtout, a certainement doublé. Nous découvrirons encore que la littérature nationale est moins dédaignée. Nos auteurs canadiens peuvent entrevoir le jour prochain où ils ne se dégoûteront plus d'écrire par crainte que leurs productions subissent le sort des mauvais écrits dont

Les tas au magasin, cachés à la lumière,
Combattent tristement les vers et la poussière.

On le sentira enfin : l'heure n'est pas éloignée sans doute où nous rougirons du dicton que Chauveau prête à un homme d'Etat de ses amis et qui fut celui de toute une génération : " Ce jeune homme *ne fait rien* ; il écrit ".

Emile CHARTIER.

A travers les Faits et les Oeuvres

En Angleterre. — L'assemblée de Belfast. — Le discours de M. Winston Churchill. — La question du *Home Rule*. — Aperçu de la mesure projetée. — Un appel de John Redmond aux Irlandais de l'Ulster. — M. Churchill à Glasgow. — La marine anglaise. — " La flotte anglaise est une nécessité, la flotte allemande est un luxe ". — Constructions navales en perspective. — La course aux armements. — L'Angleterre restera reine des mers. — Une mission de lord Haldane à Berlin. — L'ouverture de la session. — Le discours du Trône. — Le débat sur l'adresse. — Une rumeur politique. — M. Asquith se retirera-t-il ? — Sir Edward Grey sera-t-il son successeur ? — En France. — Le traité franco-allemand au Sénat. — Discours violent de M. Clemenceau. — La réforme électorale. — Les négociations franco-espagnoles. — Deux arrêts de la Cour de cassation. — Au Reichstag allemand. — Le discours du Trône. — L'élection présidentielle. — L'Italie et la Turquie. — Mélodrame parlementaire à Rome. — La république chinoise. — Au Canada.

LE conflit redouté — dont nous signalions la menace dans notre dernière chronique — n'a pas eu lieu à Belfast. M. Winston Churchill est allé y parler le 8 février, en compagnie de M. Redmond, sous la protection de plusieurs milliers de baïonnettes, et, quoique le premier lord de l'Amirauté ait eu à affronter des démonstrations hostiles, la journée s'est passée sans émeutes.

M. Churchill a surtout parlé du *Home Rule*. Sans entrer dans les détails, il a indiqué quelles seront les grandes lignes du projet ministériel. Le parlement irlandais sera composé d'une Chambre des députés et d'un Sénat. La minorité, aussi bien que la majorité du peuple d'Irlande, y sera représentée. La Couronne aura le pouvoir de refuser sa sanction à toute loi injuste, et le Parlement impérial pourra tou-

jours la rappeler. La liberté religieuse sera garantie. Le Conseil privé aura juridiction pour déclarer nulle toute législation *ultra vires*. La force militaire restera sous la direction du gouvernement impérial. Les dispositions financières du bill assureront le fonctionnement du gouvernement irlandais. L'Ulster n'aura pas à craindre qu'on lui impose des taxes vexatoires. Le parlement d'Irlande aura l'administration de ses propres finances, mais le système qu'il adoptera devra être consistant avec celui du Royaume Uni. Le gouvernement impérial continuera d'appliquer les lois relatives aux pensions pour les vieillards et au rachat des terres. La représentation irlandaise à Westminster sera réduite. Relativement à la question financière, M. Churchill a ajouté que l'Irlande aurait droit à une subvention de \$10,000,000 de la part de la Grande-Bretagne.

Parlant de l'effet général du bill, il a déclaré que cette mesure s'adapterait à un vaste plan de dévolution parlementaire qui conduirait ultérieurement à une fédération de l'empire. Ce serait le seul moyen de guérir la Chambre des Communes de la congestion dont elle souffre actuellement. " Voyez, s'est-il écrié, nos grands rivaux, les Etats-Unis d'Amérique et l'empire d'Allemagne. Ces deux puissances conduisent leurs affaires au moyen de parlements séparés. " M. Winston Churchill a proclamé que " le règlement de la longue querelle entre le gouvernement britannique et le peuple irlandais serait pour l'empire un incomparable bienfait, car les Irlandais dans le monde entier sont une force pour le bien ou pour le mal, et cette force, dans le passé, s'est presque toujours montrée hostile aux intérêts britanniques".

Après le ministre, M. John Redmond, le chef nationaliste, a parlé cinq minutes. Il a approuvé chaque mot du discours de M. Churchill. " La création d'un Parlement irlandais, a-t-il dit, sera fait avec l'entente bien précise que l'on

n'abusera pas du pouvoir conféré ». M. Redmond a conjuré l'Ulster, « au nom de l'Irlande, au nom de l'empire britannique, au nom de la justice et de l'esprit public, d'aider au règlement de la question irlandaise avec sagesse, avec succès et pour toujours ». En résumé, les partisans du *Home Rule* ont raison de se réjouir du résultat de la journée du 8 février, à Belfast.

On ne saurait nier que M. Winston Churchill ne soit doué d'une merveilleuse activité. Le lendemain de son grand discours sur le *Home Rule*, en Irlande, il en prononçait un autre à Glasgow; sur la question de la marine. Ses déclarations au banquet de la *Clyde Navigation Trust* ont eu peut-être encore plus de retentissement que celles de Belfast. Il a fait montre d'un optimisme patriotique vraiment communicatif. Il a déclaré que l'Angleterre est toujours la reine incontestée de l'Océan. Sa flotte pourrait être appelée n'importe quand à une action soudaine; elle est prête. Le premier lord de l'Amirauté a affirmé que jamais la Grande-Bretagne n'avait eu une pensée agressive, ni attribué une pensée de ce genre à aucune autre grande nation. Cependant, a-t-il ajouté, il y a cette différence entre la puissance navale anglaise et celle d'un grand empire ami — l'empire d'Allemagne, dont l'orateur souhaite voir se perpétuer l'amitié et la grandeur — : c'est que la flotte anglaise est une nécessité, tandis qu'à certains points de vue la flotte allemande est un luxe. Ce qui pour l'Angleterre est une condition d'existence, n'est pour l'Allemagne qu'un instrument d'expansion. L'Angleterre ne pourrait, quand même elle le voudrait, menacer la paix du moindre hameau continental. Mais, par contre, la fortune entière de la race et de l'empire anglais, le trésor accumulé par des siècles de sacrifices et d'effort victorieux, seraient voués à une destruction totale, si la suprématie navale anglaise était mise en danger. C'est la marine anglaise qui fait

de l'Angleterre une grande puissance. L'Allemagne était une grande puissance, respectée et honorée dans tout l'univers, avant d'avoir un seul vaisseau. Ces faits doivent être exposés clairement pour détruire ce préjugé que les risques de l'Angleterre et de l'Allemagne au point de vue naval sont égaux.

M. Winston Churchill a parlé des perspectives d'accroissement dans les constructions navales des états continentaux. "C'est une très sérieuse question, a-t-il dit, parce que non seulement les flottes augmentent, mais parce que la construction navale devient plus coûteuse. Il n'y a aucun doute que les nations de l'Europe se sont lancées et se poussent les unes les autres dans une voie d'expansion et de dépenses presque indéfinies. Nous avons bien le droit de nous demander si les générations futures pourront féliciter de son esprit chrétien et de sa sagesse la civilisation qui aura fait de cette compétition lugubre, dangereuse et stérile, la préoccupation dominante de notre âge. Mais le fait est là; nous devons y faire face. Et je suis heureux de vous affirmer qu'il n'y a pas lieu pour nous de prendre alarme. Rien ne justifierait une panique ou une dépréciation des ressources de notre pays. Nous pouvons envisager avec calme la situation. Sur tous les points, dans tous les détails, nous tenons en mains les rênes". On conçoit que ces rassurantes paroles aient été applaudies avec enthousiasme. Poursuivant sa démonstration, M. Churchill a proclamé que les ressources financières ne faisaient pas défaut au gouvernement britannique. Il est sûr d'avoir tout l'argent nécessaire, comme il est sûr d'avoir toute la capacité de construction, comme il est sûr d'avoir les hommes requis pour le service. "Quoi qu'il arrive à l'étranger, s'est écrié l'orateur au milieu des acclamations de son auditoire, il n'y aura pas ici de lamentations, pas de signaux de détresse, pas d'appel au secours. Nous regarderons l'avenir

sans crainte ni arrogance, mais avec une ferme et inflexible détermination. La Grande-Bretagne sera la première puissance à saluer le ralentissement et la détente des rivalités nationales. Elles les accueillera non avec des paroles, mais avec des actes. Cependant, s'il y a recrudescence d'activité navale sur le continent, il lui sera facile d'accélérer proportionnellement la sienne. La compétition maritime serait-elle plus vive, l'Angleterre pourrait non seulement augmenter le nombre de ses vaisseaux, mais conserver sa suprématie sur n'importe quelle autre grande puissance navale. Et ainsi la marge de supériorité de la nation, bien loin de décroître, deviendrait plus grande chaque fois que l'effort requis deviendrait plus grand. Conséquemment, si d'autres états s'évertuaient à gagner quelque terrain sur la Grande-Bretagne en déployant une énergie nouvelle, ils ne réussiraient qu'à se faire distancer de plus en plus en raison des mesures additionnelles qu'elle adopterait elle-même... Avec sa flotte, l'Angleterre poursuivra sa route à travers le monde, ne cherchant point de querelle, mais n'en craignant aucune."

Ce discours a produit naturellement une très grande sensation, et cela non pas simplement dans le Royaume-Uni, mais dans toute l'Europe. En Allemagne principalement il a été lu avec un vif intérêt. L'opinion allemande est toujours très préoccupée de ce qui se passe et ce qui se dit en Angleterre. Et elle se montre souvent très ombrageuse au sujet des dispositions et des desseins de la nation britannique. On s'en rend parfaitement compte à Londres. Aussi le cabinet Asquith ayant eu l'information plus ou moins officielle que la visite d'un de ses membres serait bien accueillie à Berlin, dans les sphères gouvernementales, s'est empressé de saisir le premier prétexte venu pour y envoyer un des ministres du roi Georges V. Lord Haldane, ministre de la guerre, devait aller en Allemagne pour quelque affaire se rapportant

à la commission de l'Université de Londres. La date de son voyage fut avancée. Et les conversations qu'il a eues à Berlin ont fait beaucoup pour rendre plus confiantes et meilleures les relations entre les deux pays.

La session anglaise a été ouverte, le 14 février, par le roi Georges en personne. Le discours du Trône ne contenait qu'une mention très brève des trois mesures principales qui passionnent en ce moment l'opinion anglaise : le *Home Rule*, la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans les Gales, le bill du suffrage universel. Voici en quels termes concis le gouvernement anglais annonce sa politique à ce sujet : " Une mesure pour le meilleur gouvernement de l'Irlande vous sera soumise. Un bill sera déposé devant vous, pour mettre fin à l'établissement de l'Eglise dans le pays de Galles, et pour disposer de sa dotation. Une législation vous sera proposée pour amender la loi relative à la franchise et à l'enregistrement des électeurs. "

Dans son discours sur l'adresse, le nouveau chef de l'opposition, à la Chambre des Communes, M. Bonar Law, a critiqué d'une manière générale la politique intérieure et extérieure du gouvernement, ainsi que les changements faits dans le gouvernement de l'Inde. Quant au *Home Rule* il a critiqué le premier ministre pour avoir laissé l'explication de la mesure à son collègue, M. Churchill, au lieu de la donner lui-même. Il s'est montré désireux de savoir quelle sera la position future des membres irlandais du Parlement, et à quelle juridiction seront attribuées les douanes de l'Irlande : au parlement de Dublin ou à celui de Westminster ? Le ton de son discours a été très militant. La partie saillante de la réponse de M. Asquith a été celle où il a parlé de la mission de lord Haldane. " Je ne puis, a-t-il dit, entrer en ce moment dans les questions de détail ; mais je puis déclarer que, durant cette visite à Berlin, on a eu la preuve indéniable que, de part

et d'autre, il existe un désir sincère et résolu de meilleures relations mutuelles, sans que ni l'une ni l'autre des deux parties en cause n'ait à sacrifier ou à modifier celles qu'elles ont présentement avec d'autres puissances". Ces derniers mots étaient évidemment destinés à rassurer les gouvernements de France et de Russie.

A la Chambre des Lords, lord Lansdowne a déclaré que, dans ses efforts pour en arriver à une meilleure entente avec l'Allemagne, le gouvernement aurait l'appui de l'opposition. Quant au *Home Rule*, suivant lui, aucune section du parti unioniste ne lui est devenu moins hostile.

A la Chambre des Communes l'opposition n'a pas voulu laisser se clore le débat sur l'adresse sans proposer un amendement. Il comportait que le gouvernement avait manqué à son engagement de modifier la constitution de la Chambre des Lords, avant de présenter une mesure de *Home Rule*. M. Asquith a nié qu'un tel engagement existât. Le vote a été de 324 contre 231, soit une majorité de 93 voix pour le gouvernement.

Avant l'ouverture de la session, et depuis qu'elle est commencée, une rumeur a circulé relativement à la retraite de M. Asquith. Des journaux ont affirmé avec persistance que le premier ministre est très fatigué, et qu'il va être élevé à la pairie et nommé lord Chancelier, à la place de lord Loreburn, qui donnerait sa démission. Son successeur comme chef du Cabinet serait non pas M. Lloyd George, mais Sir Edward Grey, le ministre des affaires étrangères. Le groupe socialiste et la section la plus radicale de la majorité ministérielle verraient d'un mauvais oeil l'accession de ce dernier au poste de premier ministre. Ils l'accusent de ne pas sympathiser avec les réformes sociales du Chancelier de l'échiquier, de n'être qu'un assez tiède *home ruler*. En ces derniers temps, ils ont manifesté de diverses manières leurs sentiments

peu favorables envers Sir Edward. Mais ils n'ont réussi qu'à grouper plus solidement autour de lui ses partisans. Et quelques jours avant l'ouverture de la session, le roi, sur la recommandation de M. Asquith, affirme-t-on, lui a conféré l'ordre illustre de la Jarretière, qui ne s'accorde généralement qu'aux princes et aux ducs. Cette haute faveur est-elle un avant-coureur d'un changement prochain dans la direction du parti libéral ? Ce changement, s'il a lieu, ne se fera pas sans friction, et affaiblira la cohésion du parti ministériel. M. Asquith doit le prévoir, et cette persuasion l'empêchera peut-être d'abandonner le gouvernail et d'imiter M. Balfour.

* * *

Suivant l'exemple de la Chambre des députés, le Sénat français a ratifié l'accord franco-allemand. Mais il l'a fait avec répugnance, et après un débat qui a montré une fois de plus quel est le véritable sentiment public à ce sujet. On a entendu un ancien ministre des affaires étrangères, M. Pichon, critiquer à outrance l'arrangement conclu. Suivant lui, c'est un mauvais marché pour la France, qui, en échange, des plus onéreuses concessions, reçoit le Maroc, mais un Maroc tellement grevé d'hypothèques qu'il ne lui sera d'aucune utilité. Les problèmes qui résultent des événements récents vont peser sur elle d'un poids très lourd. "Le premier devoir de la nation, a dit l'ancien ministre, est de fortifier ses alliances et ses amitiés. Nous sommes bien loin d'avoir franchi la zone des tempêtes. Il nous incombe de prêter l'oreille aux rumeurs inquiétantes qui nous parviennent, et de maintenir notre force militaire pour appuyer notre diplomatie, afin de ne pas nous trouver à la merci des ouragans". M. Méline, ancien premier ministre, a aussi pris la parole, pour signaler les défauts de l'arrangement marocain. Mais

L'événement du débat a été le discours d'un autre ex-premier ministre, de M. Clemenceau. Il a fait une charge à fond contre le traité, qu'il a qualifié de monstre diplomatique. Il a déclaré que les négociations n'auraient pas dû être engagées avec l'Allemagne sous la menace des canons de la *Panthère*. La France avait en mains les meilleures cartes et aurait dû dire "non" à toutes les tentatives de négociations. L'accord ne saurait être défendu. On ne peut le considérer comme un instrument de paix, car l'attitude de l'Allemagne, qui, sans provocation, depuis 1870, a tant de fois menacé le France, ne dénote chez elle ni droiture, ni modération. M. Clémenceau a salué dans la mentalité de la nation française, durant la crise, une promesse d'avenir. Tous les peuples, s'est-il écrié, ont droit à la vie, et c'est ce droit que l'Allemagne a dénié à la France depuis 1870. Voilà pourquoi il faut réprover toute idée de rapprochement avec l'empire.

M. Poincaré, président du Conseil avait une tâche ingrate. Il lui fallait demander la ratification d'un traité dont il n'est ni responsable ni enthousiaste. Il n'a pas dissimulé sa pensée, mais il a déclaré que la ratification de l'accord franco-allemand était une nécessité de situation. Quand au Maroc, le premier ministre a affirmé que sur ce point au moins, la France se trouvait investie du pouvoir nécessaire pour y exercer un contrôle absolu. Le vote pour la ratification a été de 222 voix contre 48.

La seconde tâche abordée par le nouveau ministère a été la réforme électorale. Les dépêches annoncent que M. Poincaré a remporté un grand succès en faisant voter par la Chambre des députés deux des principaux articles du projet de loi. Ces deux articles comporteraient l'abolition du système de représentation par arrondissement, et la substitution de grandes circonscriptions électorales dans chaque département, avec le principe de la représentation proportionnelle.

Si vraiment M. Poincaré réussit à faire aboutir cette importante réforme, il aura accompli une oeuvre politique excellente. Mais les radicaux, ennemis de cette mesure, n'ont peut-être pas encore dit leur dernier mot. Le prochain courrier de France nous apportera à ce sujet plus d'informations.

Nous ne saurions quitter la France sans signaler deux arrêts importants de la Cour de cassation en matière religieuse. Ce haut tribunal a reconnu l'autorité épiscopale, lorsqu'il s'agit d'un conflit ecclésiastique, et décidé que le pouvoir civil ne doit pas s'immiscer dans les décisions des évêques. Il s'agissait de deux pourvois, l'un contre un arrêt de la Cour d'appel de Riom, et l'autre contre un arrêt de la Cour d'appel de Bastia. Dans l'un des cas, un prêtre révoqué, et dans l'autre, un prêtre non agrégé, prétendaient célébrer le culte catholique et administrer la paroisse, lorsqu'un autre prêtre avait été nommé par l'autorité diocésaine pour remplir les fonctions curiales. Afin d'obtenir la remise des clefs de l'église et des objets nécessaires au culte, le curé régulièrement institué avait dû demander l'intervention de l'autorité civile. Les tribunaux de première et de seconde juridiction avaient maintenu cette prétention. L'affaire fut portée en cassation, et ce dernier tribunal, qui constitue la plus haute juridiction française, a confirmé les jugements de la Cour d'appel, en déclarant que l'autorité judiciaire a non pas le droit de contrôler, mais simplement celui de sanctionner l'acte épiscopal qui a conféré à chaque curé ses pouvoirs.

Ces arrêts ont fait sensation. D'autant plus, qu'un député, M. Marc Béville, avait saisi la Chambre de cette question quelque temps auparavant, et profité de l'occasion pour débâter contre l'Eglise. Il avait été jusqu'à s'écrier : "Si la Cour de cassation confirme le jugement de Bastia, elle reconnaît que le pape est, en France, le maître des églises." Venant après la loi de séparation, il est incontestable que ces

décisions judiciaires ont une haute portée et une grande signification.

Depuis notre dernière chronique, les négociations de la France avec l'Espagne, au sujet du Maroc, ont fait des progrès appréciables. On commence à entrevoir une solution prochaine. Le gouvernement espagnol a accepté plusieurs des propositions françaises, telles que l'arbitrage et l'unification des douanes.

* * *

L'empereur Guillaume II a ouvert en personne la session du nouveau Reichstag, le treizième depuis la fondation de l'empire d'Allemagne. Comme d'habitude, la cérémonie a eu lieu dans la grande "salle blanche" du palais impérial. On a remarqué l'absence de la députation socialiste, qui forme maintenant un quart de la représentation totale. Le discours de la Couronne a mentionné les nouveaux traités de commerce qui vont être conclus entre l'Allemagne et d'autres pays, et il a annoncé qu'en les négociant le gouvernement ne se départira pas de sa politique douanière, sous laquelle le commerce, l'industrie et l'agriculture ont si remarquablement prospéré. L'empereur a aussi parlé de la nécessité de fortifier l'armée et la marine: "Pour le succès de nos travaux pacifiques ici et au-delà des mers, l'Empire doit demeurer assez fort pour défendre toujours son honneur national et ses possessions, aussi bien que ses légitimes intérêts dans le monde. C'est donc notre devoir et notre souci constant de maintenir et de fortifier sur terre et sur mer la puissance défensive du peuple allemand, qui ne manque pas de jeunes hommes capables de porter les armes. Nous avons préparé des mesures qui vous seront soumises, ainsi que des propositions ayant pour objet d'en assurer financièrement l'exécution." Voici le passage du discours officiel relatif à l'accord

franco-allemand : “ En concluant notre arrangement avec la France, nous avons donné une preuve additionnelle de notre disposition à régler les difficultés internationales pacifiquement, chaque fois que cela n'intervient pas avec la dignité et les intérêts de l'Allemagne. ”

La première procédure du nouveau Reichstag, après le discours du Trône, a été l'élection de son bureau. On l'attendait avec hâte, parce qu'elle devait mettre à l'épreuve la force relative des partis. Pour la présidence la lutte s'est faite entre le docteur Peter Spahn, leader du Centre, et Auguste Bebel, le chef des socialistes. Le premier l'a emporté par 196 voix contre 175. Mais un socialiste, Philippe Scheidemann, a été élu premier vice-président de la Chambre contre le candidat conservateur Hermann Christian Dietrich, par 188 voix contre 174. Enfin le docteur Hermann S. Paasche, le leader du parti national-libéral, a été choisi comme deuxième vice-président. Un incident imprévu s'est produit à la suite de ces scrutins. M. Spahn, le président élu, a donné sa démission, parce qu'il ne voulait pas être associé à un vice-président socialiste. Le docteur Paasche a aussi démissionné, on ne mentionne pas pour quelle raison. Conséquemment, le Reichstag a élu comme président Johanns Kaempf, le député radical qui a triomphé dans le district de Berlin, où réside l'empereur, aux dernières élections ; et Heinrich Dove, également radical, a succédé au docteur Paasche comme deuxième vice-président. Les centristes et les conservateurs ont tous jeté dans l'urne des bulletins blancs. Tout cela indique une singulière situation parlementaire.

Il y a eu dans le Reichstag un premier débat au cours duquel le chancelier, M. de Bethmann-Hollweg, a parlé de la visite à Berlin de lord Haldane. “ L'objet que le secrétaire anglais pour la guerre et le gouvernement anglais ont en vue, a-t-il dit, a été-

de trouver une base au moyen de laquelle les relations mutuelles entre les deux pays pourraient être améliorées. Ces conversations confidentielles, que nous avons accueillies cordialement, ont été très franches et ont touché à beaucoup de sujets. Elles seront continuées. " Le chancelier a prié la Chambre de n'en pas demander davantage pour le moment.

* * *

Quoique les opérations dans la guerre italo-turque n'aient eu rien de décisif depuis quelque temps, le gouvernement italien a décidé de publier un décret royal proclamant l'annexion de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque au royaume d'Italie. Et il a soumis le décret à la sanction des deux Chambres, avec une luxe de mise en scène extraordinaire. M. Giolitti, le premier ministre, a présenté tour à tour le décret à la Chambre et au Sénat. Des discours débordants d'enthousiasme patriotique ont été prononcés. Le président du Sénat a entonné lui-même un hymne en l'honneur des enfants de l'Italie, qui combattent sur les plages africaines. Les propositions ministérielles ont été saluées d'acclamations interminables. Tous les partis, excepté les socialistes, se sont joints dans ces manifestations bruyantes. En un mot, dans les deux Chambres, ç'a été réellement une scène mélodramatique. Et cependant tout ce bruit, toute cette parade, tous ces bravos, ne changeront rien à un fait brutal. Et ce fait, c'est que l'Italie a scandaleusement violé tous les principes du droit international. Elle convoitait la Tripolitaine et la Cyrénaïque. Elle a signifié à la Turquie sa convoitise, et lui a annoncé, avec une sereine impudence, qu'elle allait envoyer des vaisseaux et des troupes pour prendre possession de ces territoires, ajoutant que la Sublime Porte serait bien aimable si elle voulait ne gêner en rien cette petite opé-

ration. Ses troupes sont descendues à Tripoli, et depuis des mois elles sont aux prises avec des bandes arabes et turques. Que demain l'armée italienne subisse un désastreux échec sous Tripoli, comme naguère en Abyssinie, et nous demandons quelle sera la valeur du décret si dramatiquement ratifié par le Parlement qui siège à Rome.

* * *

Enfin la dynastie mandchoue, qui occupait le trône impérial de Chine depuis près de trois siècles, a cessé de régner. Les conseillers de l'impératrice-douairière et de l'empereur enfant se sont résignés à l'inévitable, et l'abdication tant discutée est devenue un fait accompli. L'édit impérial qui l'annonce contient ces mots: " La majorité du peuple est en faveur d'une république. Cette préférence dans le coeur du peuple nous indique la volonté céleste. Comment pourrions-nous nous opposer aux désirs de millions d'hommes pour la gloire d'une seule famille ?" En retour de l'abdication, les républicains ont pris envers l'empereur des engagements formels, quand à son titre, à la dotation qu'il recevra, à sa résidence, à sa maison et à sa garde, à sa famille, etc. Comme corollaire de cette abdication, le Dr Sun-Yat-Sen, président de la république dont le siège était à Nankin, a donné sa démission en faveur de Yuan-Shi-Kai, qui semblait désigné en général par l'opinion comme l'homme le plus en état d'occuper le poste très lourd de président d'une république embrassant toute la Chine. Mais voici que ce dernier recule lui-même devant ce fardeau, et déclare qu'on devrait élire Sun-Yat-Sen, ajoutant qu'il n'aspire qu'à rentrer dans la vie privée. Il refuse en même temps de se rendre à Nankin, où il a été mandé par le gouvernement provisoire. Les dernières dépêches ne nous ont pas encore annoncé le dénouement de cet imbroglio.

* * *

A Ottawa, la session fédérale va durer peut-être jusqu'à Pâques. Le discours sur le budget n'a pas encore été prononcé, et il y a de graves questions à discuter et à régler. La plus grave semble bien être en ce moment celle de l'extension des frontières du Manitoba. Le territoire du Keewatin, qu'il s'agit d'annexer à cette province, a été régi jusqu'ici par une loi fédérale, en vertu de laquelle le régime des écoles séparées peut y être établi. Cette disposition sera-t-elle reproduite dans le bill que le gouvernement fédéral va présenter pour effectuer l'annexion? Ou bien le territoire va-t-il être soumis sans restriction à la juridiction de la législature manitobaine? Ce problème cause en ce moment beaucoup d'anxiété dans les cercles ministériels.

Le gouvernement a préparé une série de questions qui vont être soumises à la Cour Suprême et au Conseil privé relativement à la juridiction sur le mariage. On y demande si le Parlement du Canada a le pouvoir d'adopter en tout ou en partie le bill Lancaster, dont on donne le texte. Si les provisions du dit bill ne sont pas toutes *intra vires*, lesquelles sont-elles susceptibles d'être adoptées par le Parlement? La loi de la province de Québec rend-elle nul et invalide, à moins qu'il n'ait été contracté devant un prêtre catholique, un mariage, légal à tous les autres points de vue, qui aurait été célébré dans cette province: 1o entre des personnes qui sont toutes deux catholiques; 2o entre des personnes dont l'une est catholique? Si l'une et l'autre des questions précédentes ou si l'une d'entre elles doivent recevoir une réponse affirmative, le Parlement du Canada a-t-il le pouvoir de déclarer légaux et valides tous ces mariages déjà solennisés ou qui le seront à l'avenir? Toutes les provinces vont être appelées à se faire représenter par des avocats devant la Cour Suprême.

A Québec, plusieurs semaines vont s'écouler encore avant la prorogation. Les deux principales mesures qui sont soumises à la législature, en ce moment, sont celles qui concernent le remaniement des circonscriptions électorales et la franchise électorale. En vertu de la première, huit nouveaux sièges vont être ajoutés aux soixante-treize déjà existants. Cinq nouvelles divisions sont accordées à l'Île de Montréal, Pontiac et Ottawa, sont subdivisés en deux circonscriptions, et une circonscription est formée à même les comtés de Beauce et de Compton. L'autre bill abaisse le cens électoral de manière à rendre le suffrage presque universel, et fait disparaître la pluralité de votes dont jouissaient jusqu'ici les électeurs propriétaires dans plusieurs divisions électorales.

Nous estimons que la session pourra difficilement être prorogée avant la semaine sainte, c'est-à-dire avant le commencement d'avril.

On parle beaucoup, dans les cercles politiques provinciaux, d'une dissolution de la Législature et d'élections générales tenues durant le mois de mai. Normalement les élections pourraient n'avoir lieu que l'année prochaine, au mois de juin 1913, la Chambre actuelle ayant été élue en 1908, et le terme de la Législature étant de cinq années.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 26 février 1912.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — LA CATHÉDRALE, LES VIEILLES ÉGLISES, L'ÉGLISE (Article de M. A. Dossat, dans *Le Croix* de Paris — 21 octobre 1911). — LES SOEURS À L'ACADÉMIE (Discours de M. Henri Lavedan, à l'Académie française, sur les *Prix de vertu* (extrait)—8 décembre 1911). — LES MÉTHODES LAÏQUES (*L'Oeuvre*—21 décembre 1911). — UN RÉQUISITOIRE VIGOUREUX (*L'Action catholique française*—décembre 1911). — GRAND CRIME ET GRANDE LEÇON (A propos du procès McNamara—5 décembre 1911). — LE DERNIER LIVRE DE M. L.-O. DAVID (Etude de M. Louvigny de Montigny—25 novembre 1911).

LA CATHÉDRALE, LES VIEILLES ÉGLISES, L'ÉGLISE (Article de M. A. Dossat, dans *Le Croix* de Paris — 21 octobre 1911).—L'auteur parle aux enfants et aussi aux hommes de France des " beaux livres d'aujourd'hui ", et il en cause avec un rare bonheur. D'ailleurs, il ne fait en somme que citer de jolis extraits de ces " beaux livres ", assuré qu'il est que c'est encore le meilleur moyen d'inviter à lire tout le volume. Tour à tour, il demande à M. Gabriel Hanoteaux, à M. René Bazin et à M. Lavedan, tous trois de l'Académie française comme on sait, ce qu'ils pensent de la *cathédrale*, des *vieilles églises* et de l'*église* tout court. L'on verra que ces descriptions et ces évocations ont un charme profond et qu'elles reposent, oh ! combien, des tristes fluctuations de la politique et des guerres, dont s'entretient si souvent la chronique contemporaine.

M. Gabriel Hanoteaux décrit la cathédrale gothique :

Entrez. C'est une forêt où l'on n'entend que le silence. Les rangées de chaises sont agenouillées comme des fidèles en prières ; sous les dalles,

les morts reposent; les piliers s'alignent et fleurissent comme des arbres aux souples rameaux; le chœur irradie, baigné dans la lumière tamisée et translucide des vitraux; la voix de l'orgue soupire et se plaint comme le vent dans les bois; d'autres voix, des voix humaines, s'élèvent à l'heure des offices; elles chantent, en des accents profonds et lents, l'hymne du ciel et l'hymne de la terre; les cloches sonnent... puis les hommes, un instant rassemblés, se dispersent; le silence reprend son empire; l'ombre emplit la vaste nef; et, dans la double nuit qui tend ses voiles, on ne sait si ce sont des ailes ou des âmes qui animent obscurément l'immense nef solitaire de leur vol...

M. Hanotaux, parce qu'il a le respect des vraies traditions françaises, reste, comme tant d'autres, même alors qu'il ne pratique pas, un chrétien du dehors. Et tout libre-penseur qu'il est, il trouve des mots touchants pour peindre sa "cathédrale". M. René Bazin, lui, est un pratiquant convaincu. Aussi voyez la note différente de sa description des "vieilles églises" :

Il faut voir ces vieilles églises pendant les offices du soir, quand la foule les fait vivantes, quand les ombres, à peine dissipées par places, les font comme infinies! Les piliers des bas-côtés, ceux du transept, ceux du chœur, les voûtes, les dalles, les rampes, conduisaient le regard jusqu'à des profondeurs de clair-obscur, où il se perdait, comme dans les gouffres d'eau et dans les forêts. De tous côtés les ténèbres, creusés par la faible lumière des cierges et de quelques lampes, immensifiaient les routes par où l'esprit pouvait voyager. On était comme à l'intérieur d'un joyau de topaze brûlée. Les pensées des créateurs de l'oeuvre apparaissaient magnifiquement. L'abbé pouvait parler de la paix, et les choses ne le contredisaient point. Il pouvait parler de la grâce qui descendait par des chemins secrets et de tout le mystère où nous sommes. Quand il disait le mot de beauté ou celui d'infini, tout le monde comprenait.

Enfin, M. Dossat signale dans le dernier livre de M. Henri Lavedan une page sur un sujet analogue. Il note avec raison qu'à l'exemple de Brunetière et de Coppée hier, de

Bourget et de Lemaître aujourd'hui, M. Henri Lavedan s'ouvre de semaine en semaine à un horizon plus large et "à des vues d'éternité". Puis il cite ce qu'il dit, lui aussi, quelque part sur l'église. Plus d'un croyant pourrait signer cette page.

Quoi qu'il arrive, ne cesse jamais d'aller à l'église. Parce que l'église, vois-tu, elle est tout; l'église est nécessaire, indispensable. C'est le pays, le cercle et la cité. Enfin, l'église a ceci d'admirable qu'on en sort toujours, si peu qu'on y reste, meilleur ou moins mauvais qu'on y est entré. Oui, on peut ne faire que s'y asseoir deux minutes et regarder simplement autour de soi, le miracle éternel et insidieux s'opère. Le silence parle, et de quel langage! Ces confessionnaux où l'on n'entre pas vous arrachent quand même, à distance, des lambeaux de *mea culpa*. Les prie-Dieu d'où l'on s'écarte avec orgueil agenouillent vos pensées. Ces murs, ces dalles, ces voûtes imprégnées de tant de piété, d'élan, de vœux, de soupirs, d'espoirs et de bénédictions, au point qu'ils en suintent pas tous les pores, vous jettent sur les épaules, jusqu'au fond du cœur, leur sort bienfaisant, et, si endurci que l'on soit dans le désordre, il y a une profonde douceur à se sentir chrétien, ne serait-ce que par le filière de la race, les souvenirs d'enfance, l'écho lointain d'un cantique, l'exemple oublié des parents, l'image exhumée des morts.

LES SOEURS À L'ACADÉMIE (Discours de M. Henri Lavedan, à l'Académie française, sur les *Prix de vertu* — extrait—8 décembre 1911). — Tous les ans, l'Académie décerne des couronnes et des prix. M. Henri Lavedan, dont on vient de lire une si jolie page, a fait cette année le centième discours annuel des *Prix de vertu*. C'est en 1811 qu'on a commencé, sous la coupole du palais Mazarin, à chanter ainsi chaque année les beautés et les charmes de la vertu. M. Lavedan le fait avec esprit et avec émotion. Comme tous ses prédécesseurs, il a dû louer les "bonnes soeurs" et les "missionnaires". On les chasse, mais on ne peut pas ne pas les admirer. Voyez la belle page que le discours de M. l'académicien consacre aux *Petites Soeurs des malades de Mauriac* :

Mais il y a des cas où l'Oeuvre, seule, réclame sa place et son nom, absorbant avec une apostolique tyrannie toutes les personnes et les individualités qui, de haut en bas, se sont données à elle et seront les premières à vouloir, à revendiquer l'effacement, dont elles tirent leur double force et leur unique joie. L'Oeuvre des *Petites Soeurs des malades de Mauriac* en offre un exemple merveilleux.

Sans être très vieille, elle n'est pas toute jeune. Elle compte déjà un peu plus d'un demi-siècle d'existence. M. l'abbé Serres, un petit vicaire du Cantal, eut l'idée singulière et fréquente chez les virtuoses de la vertu, de prétendre regarder au-delà du bien momentanément qu'il faisait, d'être un prévoyant du lendemain et du surlendemain. La charité a ses prosateurs et ses poètes, ses mathématiciens, ses médecins, ses rêveurs... L'abbé Serres était un peu tout cela à la fois. En visitant ses malades, il avait été douloureusement ému de l'abandon où on les laissait et de l'impossibilité de trouver parfois quelqu'un pour les soigner. Plus d'un de vous pense tout bas : " N'y a-t-il pas l'hôpital ? ". Sans doute. Mais d'abord, beaucoup de villes n'en possèdent pas, et, quand il y en a un, on n'y entre pas, vous le savez, aussi facilement qu'à l'église. Là, comme ailleurs, il arrive qu'il faille, pour être admis dans ces sanctuaires administratifs, beaucoup de protections. L'hôpital, c'est le bureau de tabac du malade pauvre. Enfin, vous n'ignorez pas combien il répugne au plus grand nombre d'en franchir la porte. Le mot seul terrorise et aggrave l'état du patient. Et puis, dans les campagnes, au fond de régions perdues, il n'y a même pas cette ressource. L'hôpital n'existe pas et ne peut pas exister. C'est alors que le prêtre, à l'âme inventive et bonne, songea à fonder un ordre de religieuses hospitalières qui, gratuitement—*gratis... pro Deo*, soigneraient les malades, et à domicile. Il avait simplement une idée de génie : il créait " l'hôpital chez soi ". Il invite aussitôt une jeune orpheline de la Corrèze, Marie Lachaux, à aller voir les malades, à les assister et à faire leur ménage. La jeune fille est trop heureuse de se dévouer. Le prêtre lui procure le pain, le linge et les remèdes. Nommé à ce moment aumônier de Mauriac, l'abbé Serres groupe d'autres jeunes filles et jette ainsi le fondement de son Institut. Ceci se passait il y a longtemps, à une époque de tyrannie et de ténèbres, en 1859. Un pauvre vicaire, sans appui, sans ressources, une demi-douzaine d'humbles créatures, voilà le point de départ, le lancement de l'affaire qui ne rapportera qu'à ceux qui n'ont rien et à qui on donnera tout.

Franchissons maintenant d'un bond les cinquante-deux ans de

distance qui se sont écoulés depuis la fondation. C'est d'ailleurs le meilleur et le plus court chemin pour passer en revue ce demi-siècle et en apprécier l'effort, plus beau que les résultats, même magnifiques ! Aujourd'hui, l'Oeuvre des *Petites Soeurs des malades de Mauriac* avoue quatre cents religieuses, une centaine de maisons, réparties par toute la France, et quand je dis maisons, ne pensez pas qu'il s'agisse de vastes immeubles, d'impressionnantes constructions de pierre ? Non, Messieurs, c'est beaucoup plus simple et plus grand. Une maison, cela signifie : trois Soeurs, sans toit ni rien. Et voilà tout le bâtiment ! Chaque maison ne se compose que de cette trinité théologale, et cette Foi, cette Espérance, cette Charité, incarnées en trois pauvres filles, suffisent à accomplir une incommensurable besogne. Ces assemblées de trois femmes, dispersées à travers la France pauvre et malheureuse, savez-vous ce qu'elles représentent, rien que depuis 1870 jusqu'en 1910, comme rendement de soins, comme brassement de sacrifices ? Un chiffre dont vous n'avez pas idée. Peut-être cependant vous en formerez-vous une si je vous révèle que dans cette durée de quarante ans — à ne prendre seulement que huit ans, moins du quart, — on trouve que l'Oeuvre a fourni, en ces huit ans, cent vingt-six mille six cent soixante-seize nuits passées au chevet des grabats ! Elle a fait quatre cent vingt-cinq mille ménages, oui, balayé quatre cent vingt-cinq mille fois, retourné autant de matelas, la paillasse, tendu le gros drap, chassé la poussière, ouvert la lucarne sur le ciel. Elle a visité les malades deux cent cinquante mille huit cent quarante fois ! et à trente-deux mille sept cent cinquante-neuf reprises, forte et joyeuse — de quelle surhumaine allégresse ! — elle a battu, savonné et tordu en chantant leur linge, ce linge troué dans les plis duquel, quand il séchait au soleil, étendu sur des cordes, chacune de ces Véroniques récompensées voyait distinctement bouger et lui sourire la face de Jésus.

Ah ! que de fatigues, Messieurs, que de peines ! Quelles prodigieuses dépenses de coeur disent, dans leur éloquente aridité, ces chiffres et ces bilans ! Est-ce qu'à la pensée de toutes ces heures de nuit, employées à veiller pour que d'autres dorment, est-ce qu'à l'énumération de toutes ces douces visites et de ces lessives maternelles, il ne vous luit pas aussitôt à l'esprit que les *Petites-Soeurs des malades de Mauriac* ne sont autres que les anges domestiques des miraculeuses légendes, empressées, pieds nus, sur le carrelage des tableaux primitifs, à nettoyer, laver et frotter le précieux palais du pauvre ? Et les bonnes servantes du Seigneur ne s'en

tiennent pas là. En temps d'épidémie, quand la petite vérole ou la typhoïde ravagent la population, elles accourent et se démènent, diligentes abeilles des ruches menacées. Les habitants s'enfuient, quittent les mesures, tirant le bétail et laissent entre les mains des Soeurs les agonisants déjà noirs, objets d'horreur et de dégoût... Le hameau est vide. Il n'y a plus personne... que les religieuses... Et ce sont elles qui, de leurs doigts crevassés, avec quelles délicates précautions! soignent et pansent alors les mourants, presque sans y toucher, les détachent de la vie, comme on ôte le fruit de l'arbre. Elles recueillent les balbutiements de leurs dernières paroles, leur grand soupir de la fin, l'interrogation éperdue de leur extrême regard, et elles leur ferment les yeux, ces yeux dont ils n'ont plus besoin pour la nouvelle aurore.

Et après cela, s'en vont-elles? Non, S'il le faut, elles ensevelissent. Quand, pour les sortir de la chambre et les restituer à la terre, les porteurs manquent ou refusent, ce sont elles qui font aussi ce ménage-là, le dernier lit, elles qui lavent le mort comme elles débarbouillaient le vivant, qui le revêtent—cette fois—de son mince habit de bois vert et le conduisent au champ, à celui qu'on ne laboure pas, celui du repos, capables encore, dès qu'elles l'ont atteint, de remplir l'office de fossoyeur, d'empoigner la bêche après le balai et de creuser le funèbre sillon.

En un village d'Auvergne, une de ces saintes filles dut un jour emprunter un char et y atteler une vache pour transporter elle-même le cadavre d'un varioleux au cimetière. Sur son passage, les rares gens qui étaient restés fermaient les portes et les fenêtres pour ne pas même voir le mort... Mais nous, Monsieur, nous ne fermerons pas, devant ce cortège, les portes de nos mémoires. Pour mieux nous souvenir, nous les ouvrirons au contraire à deux battants, toutes grandes, et s'est toujours sous cet aspect gothique et désolé d'une femme vêtue de noir, l'aiguillon à la main, menant seule à lents petits pas, le long des ruelles désertes, le grinçant et rustique corbillard tiré par une vache dans un tourbillon de mouches!... c'est toujours sous ce tableau que se représentera, quand on la nommera devant nous, l'Oeuvre des *Petites Soeurs des malades de Mauriac*, à laquelle l'Académie, avec un respect qui ne va pas sans confusion, a accordé son plus grand prix... 6,000 francs! Qu'est-ce que cela! Mais la quantité d'argent n'est ici pour rien, car des millions ne suffiraient pas plus à payer de pareils dévouements qu'à tarifier l'admiration qu'ils infligent.

LES MÉTHODES LAÏQUES (*L'Oeuvre*—21 décembre 1911).
 — Une *Institutrice laïque* adresse une lettre à M. Gustave Téry, qui ne manquera certainement pas d'inspirer d'utiles réflexions, surtout après ce qu'on vient de lire sur l'action des bonnes soeurs, telle qu'on la loue à l'Académie. Car il y a des bonnes soeurs dans l'enseignement, comme il y en a dans l'exercice de la charité. Et c'est le même esprit qui les anime. On forme les enfants par l'éducation autant et plus que par l'enseignement, en *élevant* les âmes. On s'y prend autrement à la laïque. Notez bien que nous prenons ici le mot dans son mauvais sens, dans son sens anti-chrétien. Il peut y avoir, en effet, et il y a de bonnes écoles laïques, comme nous en connaissons beaucoup au Canada. Mais les autres? Voyez ce qu'en pense notre *Institutrice laïque*. Elle cite d'abord l'exercice 1592 de la *Méthode de langue française* de M. Ferdinand Brunot, professeur à la *Sorbonne* :

Les Leroux n'ont pas de chance: leur cochon vient de crever. Hier, il était pourtant comme d'habitude; dans la nuit, on ne l'a pas entendu grogner; et voilà que ce matin on le trouve vautré sur son fumier, les pattes raides, la gueule ouverte! On suppose qu'il avait trop de lard et que la graisse l'a étouffé. Comme il avait depuis quelque temps les boyaux en mauvais état, il a plutôt succombé à une crise de colique. (*Au lieu du nom cochon mettez le mot enfant et changez les mots qui cessent de convenir*).

Puis, Madame l'institutrice glose ainsi :

Monsieur, — J'ai la prétention d'être une institutrice très laïque. Et pourtant, je ne saurais vous dire quelle impression pénible je ressens lorsqu'à la fin de l'année mes élèves font cet avant-dernier devoir indiqué dans leur *Méthode*. Toute ma sensibilité de femme se révolte et je frémis d'une honte secrète quand il me faut corriger et commenter ce texte. — Il est bien certain qu'au point de vue positiviste on distingue entre le cochon qui *crève* et l'enfant qui *meurt*, comme on distingue entre le che-

val qui *heunit* et l'âne qui *trait*. Ane, enfant, cochon, tous ces êtres sont du même ordre, de même essence. C'est entendu ! Et cet exercice de style est assurément un des meilleurs produits dont nous soyons redevables à ce fameux *laboratoire philologique* de la Sorbonne, dont M. Brunot est l'un des plus éminents directeurs. — Et pourtant !... Pourtant, j'éprouve toujours le même haut-le-cœur lorsqu'il me faut *transposer*, en l'appliquant au *petit* des Leroux, cette phrase trop naturelle : " Voilà que ce matin on le trouve vautre sur son fumier, les pattes raides, la gueule ouverte " ! J'avais eu déjà quelque peine à digérer la guenon que la science m'a donnée comme arrière-grand'mère. Voilà maintenant les cochons qui entrent dans la famille... — Non, Monsieur, ne souriez pas. J'ai l'orgueil et la joie d'être mère ; et je songe que, tout comme les Leroux, je pourrais *ne pas avoir de chance*, je pourrais avoir l'affreux malheur de perdre mon cher bébé. Et, je vous le demande, qu'est-ce que je répondrais à l'un de mes élèves, formés par les leçons de M. Brunot, si, le lendemain, il me disait distraitemment (ces enfants sont si étourdis !) : " Est-ce vrai qu'il est crevé, votre petit cochon ? "

On peut se demander si M. Téry, M. Brunot et les positivistes comprendront la cinglante leçon qui leur est assénée avec cette ironie ?

UN RÉQUISITOIRE VIGOUREUX (*L'Action catholique française*—décembre 1911). — Voilà encore une leçon, et elle n'est pas moins significative et éducatrice. Un abbé français ⁽¹⁾, condamné à l'amende pour avoir fait une conférence contre les fameux manuels scolaires (genre Brunot), dont la chère France est affligée, a fait entendre à ses juges avant sa condamnation un vigoureux réquisitoire dont nous voulons donner, extrait de *L'Action française catholique*, ce passage topique :

(1) Cet abbé, c'est M. Chandeville, missionnaire à Mauléon, dans les Basses-Pyrénées. Il est le digne émule de cet abbé Carrier, qui a goûté la prison pour un semblable *méfait*, et à qui *l'Univers* et ses amis ont offert un crucifix d'honneur.

Messieurs (les juges).—Pour que vous connaissiez à fond l'état exact de mon âme, je tiens à vous faire les déclarations suivantes sur mon attitude, selon les divers cas d'une condamnation très probable, pour ne pas dire certaine. — Si vous me condamnez à une amende avec sursis dans l'espoir que je me corrigerai, je ne puis pas vous laisser dans cette illusion : aujourd'hui, en votre auguste présence, je m'engage, par serment devant Dieu, à récidiver non pas une fois, mais plus de cent fois. — Si vous me condamnez à une amende sans sursis, je ne ferai point appel devant la Cour de Pau, et je vous jure encore que je ne payerai pas un centime de cette amende. Mieux : j'insérerai dans les journaux une note qui défendra aux catholiques de payer en mon lieu et place ; cet argent sera plus utilement employé à soulager les pauvres pendant l'hiver. — Quant à la saisie judiciaire, je ne la crains pas, elle est matériellement impossible : je ne dispose de rien, je vis au jour le jour, comme les petits oiseaux du bon Dieu, me confiant en sa paternelle Providence qui ne m'a jamais abandonné. — Et alors, c'est la prison ? Soit ! Cet horizon si borné, si sombre pour les vrais criminels, m'attire et je l'appelle de tous mes désirs... L'exemple, Messieurs, sera contagieux ; d'autres, en très grand nombre dans chaque diocèse, le suivront. Et le jour où quelques évêques, des centaines de prêtres, seront sous les verrous pour la cause impérissable de la religion, le peuple français, indignement trompé par ses faux amis, ouvrira les yeux, reconnaîtra notre complet désintéressement et jettera à terre, comme une loque souillée, la franc-maçonnerie et tous ses misérables adeptes qui sont les pires ennemis de la France ! — Quoique je ne redoute pas la prison, je vous dirai pourtant que je ne m'y rendrai pas de moi-même. Les gendarmes, à qui d'ailleurs je n'opposerai aucune résistance, devront me prendre à mon domicile et me conduire, menottes aux mains, à la maison d'arrêt. Sans peine, à ma physionomie, on découvrira que je ne suis ni un voleur ni un assassin. En me voyant traverser leurs villages, nos populations catholiques ne manqueront pas de dire : *C'est la liberté de conscience enchaînée par la franc-maçonnerie qui passe !* Pour elles, ce sera le meilleur des sermons ; elles s'en souviendront. Si je vais en prison, je serai, m'a-t-on dit, enfermé à Saint-Palais. Encore une attention délicate de notre Dieu ! Sans craindre de froisser les Basques, dont la foi est si robuste, ne voilà-t-il pas que, avec son tact de franc-maçon brutal, le Frère Malvy a, d'un trait de plume, supprimé l'aumônier de Saint-Palais ? — Eh bien ! Messieurs, j'en deviendrai l'aumônier providentiel. A mes co-détenus je parlerai du bon Dieu qui par-

donne toutes les fautes sitôt que sincèrement on les regrette. Je ne désespère pas de les confesser et de les faire communier avec moi. Sans nul doute, le Frère Malvy n'a pas prévu cette *communion générale d'hommage* d'un genre tout nouveau! — Là encore je prierais beaucoup pour notre pauvre France...

GRAND CRIME ET GRANDE LEÇON (A propos du procès Mc Namara, de l'*Action Sociale* de Québec—5 décembre 1911).— Cette prédication de l'abbé français devant ses juges, car il leur a fait un vrai sermon, en annonce donc une autre pour quand il sera en prison. Et ma foi, cela est plein de sens chrétien. Nous ne prêcherons jamais trop, en actions comme en paroles. Le manque de foi religieuse est un mal, parce que d'abord c'est une insulte à Dieu, parce que aussi le peuple en souffre toujours tôt ou tard. C'est parce qu'elles manquent de religion qu'aujourd'hui, si souvent, les classes ouvrières se laissent emporter par le flot de la démagogie. Quelle leçon, à ce sujet, viennent de nous donner les travailleurs fédérés des Etats-Unis. L'affaire McNamara est stupéfiante. Elle est de plus, et surtout, instructive. Les frères McNamara, accusés d'avoir fait sauter à la dynamite plusieurs édifices, et causé ainsi un grand nombre de pertes de vie, ont été défendus par les unions ouvrières qui ont souscrit des milliers et des milliers de dollars pour la cause. Soudain, coup de théâtre invraisemblable, ils se sont avoués coupables! L'*Action Sociale* de Québec a ainsi tiré la *grande leçon* de ce *grand crime* :

En réfléchissant un peu au procès McNamara, on y trouve bien des choses intéressantes, que tout le monde doit examiner attentivement. On y trouve d'abord une lutte si acharnée entre un groupe d'unions ouvrières et un journal qui contrecarre leurs exigences, qu'elle va à la violence sans guère se soucier ni de la justice, ni de la morale. Cette violence est telle qu'elle arme le bras de deux criminels, officiers dans les unions ouvrières, qui ne reculent ni devant la destruction d'une propriété d'un demi-

million ni, ce qui est encore bien plus criminel, devant l'homicide d'un grand nombre de personnes. Après ce crime épouvantable, qui causa volontairement la mort de vingt-et-une personnes, on a vu des chefs ouvriers, non pas seulement entreprendre d'aider les inculpés à se défendre, ce qui est bien légitime, si on reste dans l'ombre, mais ameuter l'opinion pour entraver l'oeuvre de la justice, et recueillir des sommes tellement considérables qu'elles n'avaient évidemment pas pour unique fin de payer les frais ordinaires d'un simple procès. Nos ouvriers du Canada ont eu à fournir leur bonne part dans cette contribution, imposée par les chefs de la Fédération américaine du travail. Cette contribution considérable a pu paraître extraordinaire à quelques-uns, qui soupçonnèrent bien qu'elle n'avait pas précisément pour but d'aider la justice. Elle avait plutôt pour fin de mettre les coupables au-dessus de la justice. Or voici que malgré tous ces grands moyens, la situation de certains chefs ouvriers, impliqués dans ce crime ou dans ces crimes, est tellement compromise, menaçante de découvertes compromettantes, que les inculpés, probablement pour mettre un terme aux investigations, confessent leurs crimes et renoncent aux multiples espoirs et moyens de les céler davantage.

Nous comprenons l'ébahissement et l'indignation des braves ouvriers qui croyaient que l'argent qu'ils avaient déboursé était destiné à sauver des innocents, non à permettre aux coupables d'échapper à la justice. En somme il se trouve qu'une puissante organisation ouvrière se voit soupçonner d'avoir concouru au crime et ne peut échapper à la grave accusation de s'être engagée tout entière pour protéger les criminels qui avouent maintenant eux-mêmes leurs forfaits. C'est un rude coup porté au prestige de la Fédération américaine du travail et l'on comprend que les chefs en soient profondément affectés, en prévision surtout des conséquences qui peuvent suivre. Toute leur indignation n'arrivera pas cependant à effacer l'impression, assez justifiée, qu'ils restent, pour quelques-uns d'entre eux, impliqués dans le crime social commis à Los Angeles. Il n'est pas jusqu'à la circonstance des aveux qui ne fournissent contre eux une présomption, que la justice aura pour mission de renverser ou de confirmer. Il est certain que si les syndicats américains s'étaient précédemment maintenus dans les limites de la modération et de la justice, s'ils s'étaient bornés aux seules revendications économiques ou sociales, qui sont leur raison d'être, leur réputation serait bien facile à rétablir. Malheureusement ces unions sont trop souvent devenues des instruments presque aveugles aux mains de chefs turbulents et cupides, ambitieux et injustes. Ce

sont quelques-uns de ces chefs qui ont fait le plus de tort au monde ouvrier en l'entraînant hors des voies de l'équité, hors des voies où il doit chercher l'amélioration raisonnable de son sort.

On a parlé des injustices et des exactions des trusts, et elles sont indéniables autant que nuisibles et coupables. Il va falloir aussi mettre au jour et réprimer les exactions, les abus de pouvoir commis par certains chefs ouvriers au détriment de la société et au détriment des ouvriers eux-mêmes. Ceux-ci sont trop souvent menés et exploités par des chefs qui ne les valent pas. On a vu ailleurs de ces chefs faire servir l'argent et l'influence des ouvriers à des fins politiques, où le bonheur et l'amélioration de la classe ouvrière n'étaient nullement concernés. On en a un exemple frappant dans le cas présent, où les ouvriers ont dû fournir des centaines de mille piastres, non pour améliorer aucunement leur sort, mais pour soustraire à la justice des criminels de droit commun, pour abriter des chefs qui conseillent, préparent et favorisent des délits odieux, comme ceux qui viennent d'être confessés par leurs auteurs.

Espérons que nos ouvriers, avertis et instruits par l'expérience, ouvriront les yeux sur leurs vrais intérêts et ne laisseront pas exploiter leurs unions au profit de meneurs indignes. Espérons aussi que nos gouvernants mettront bientôt à l'étude un projet de législation qui permettra à nos ouvriers de se grouper et de s'organiser chez nous, sans être plus attirés vers des organisations étrangères, dont les avantages vont devenir de plus en plus qu'aux hommes pris isolément. Tous relèvent de la même morale et du même Dieu. Nos bons ouvriers se persuaderont ainsi plus facilement que l'unique règle de conduite vraiment avantageuse et sûre, pour les unions comme pour les individus, est celle qui est donnée dans les dix commandements de Dieu enseignés par l'Eglise, la bonne morale chrétienne. Cette règle défend de voler et de tuer. Elle défend de faire tort au prochain. Elle prescrit d'être fidèle aux devoirs de la justice et de la charité. Ces règles s'appliquent aussi bien aux hommes réunis en groupes, en trusts, en sociétés, en unions, qu'aux hommes pris isolément. Tous relèvent de la même morale et du même Dieu.

LE DERNIER LIVRE DE M. L.-O. DAVID (Etude de M. Louvigny de Montigny — 25 novembre 1911). — Les *Souvenirs et Biographies* de M. le sénateur David ont été discutés. A tout prendre, nous l'avons dit déjà, il

nous semble que c'est là un livre précieux. Qu'il prête à la critique, on le comprend. Un homme fort mêlé à la politique ne saurait dire ce qu'il pense des hommes de son temps et de son pays sans s'exposer à quelques piques. M. Louvigny de Montigny a publié une étude sur le livre de M. David fort intéressante. Nous en tirons cet extrait qui à lui seul est très significatif :

La crainte d'être injuste lui fait rechercher les intentions, sinon les mobiles, dans les actions qui paraissent condamnables. En déplorant ou en louant ces actions, il infère — et c'est le letmotiv de sa philosophie — en quoi ces actions bonnes ou mauvaises de nos hommes publics, en quoi leur carrière profitable ou décevante a nui ou aidé à l'avancement de leur race. " J'ai cru bien faire, dit-il, en m'efforçant d'apprendre à ceux qui viennent après nous par quoi la carrière de plusieurs hommes de ce demi-siècle a été utile et parfois glorieuse, par quoi aussi hélas ! la carrière d'autres intelligences magnifiquement douées a été interrompue. "

L'avancement de la race canadienne-française, M. David croit dur comme fer et professe qu'il s'effectuera par l'éducation, le travail, la patience, l'économie, la tolérance, la cohésion patriotique, le respect à ceux des nôtres qui s'élèvent et fournissent du prestige à toute la communauté. Ses exemples n'ont aucun parti-pris ; il ne se demande pas, avant de les citer, s'ils sont d'un rouge ou d'un bleu, s'ils proviennent d'une classe ou d'une autre. L'impartialité est la preuve de la bonne qualité de ses livres. Et cette impartialité, jointe à son expérience des hommes qui s'avère de plus en plus, établit la valeur particulière de son nouveau recueil de souvenirs et de biographies.

C'est ainsi, notamment, que la carrière de Médéric Lanctôt montre qu'il ne faut pas trop embrasser pour bien étreindre. Thomas J. J. Loranger, l'orateur aimé des foules, fait regretter que des hommes aussi brillants quittent la politique où ils auraient pu être si utiles et faire tant d'honneur à leur pays. F.-X. Trudel est l'apôtre et le martyr d'une conviction. Les dessous de la vie politique sont révélés dans le portrait de J.-A. Mousseau pour qui la fin justifiait les moyens. Félix Marchand, qui n'était pas de ceux qui semblent croire que le talent dispense d'avoir de la vertu, témoigne du bienfaisant effet des lettres chez un homme politique. C.-A. Geoffrion est le type du politique malgré lui. J.-X. Perrault, l'orga-

nisateur de toutes les manifestations nationales, mourait content après avoir été élu président de la Saint-Jean-Baptiste. L'honorable L.-O. Tailon, nature de poudre à canon et d'huile d'olive, est l'honnête homme qui cherche à gouverner honnêtement. M. le sénateur Béïque est tout entier à son travail, rigide, parlant peu, homme de devoir. De sir Lomer Gouin et de l'honorable Rodolphe Lemieux, leur biographe dit : Jusqu'où iront-ils ? Où ils voudront. Le talent, servi par l'amour du travail et la volonté, arrive à tout. Et de M. Gouin en particulier : Il aura l'honneur d'avoir réalisé les vœux et les espérances des patriotes de la génération qui l'a précédé, d'avoir donné une solution pratique aux problèmes qui les préoccupaient. Et de M. Henri Bourassa : Comme son grand-père, il aime l'agitation, l'opposition, la critique, la discussion, la lutte, les assemblées populaires, l'assaut du pouvoir, des citadelles ; comme lui, il semble prendre plaisir à démolir sans trop se préoccuper de reconstruire ; mais il est trop intelligent pour ne pas savoir que, le lendemain du jour où il arriverait au pouvoir à Québec, à Ottawa surtout, il entrerait, à contre-cœur mais forcément, dans la voie des compromis et qu'à l'exemple des hommes d'Etat les plus éminents il serait forcé, pour devenir un homme de gouvernement, de remplacer le fouet par la branche d'olivier. La carrière de M. Hormisdas Laporte enseigne comment un apprenti-cloutier, comment un enfant voué à l'enfer des laminoirs, peut de lui-même s'évader de la misère et sans tapage devenir maire de Montréal, arriver à la fortune et gagner la considération de ses concitoyens. Dans son parallèle Laurier-Chapleau-Mercier, M. David nous dépeint un Laurier croyant toujours, trop peut-être, au triomphe de la raison et de la justice. Habitué à dissiper les nuages qui plus d'une fois faillirent déchaîner sur le pays des tempêtes dangereuses, il croit qu'il en sera toujours ainsi. Tant qu'il sera là... oui, peut-être. Mais après ? Heureusement, la vague qui le porte n'a pas encore commencé à baisser...

Elie-J. AUCLAIR,

Secrétaire de la Rédaction.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ENCHIRIDION SYMBOLORUM, definitionum et declarationum de rebus fidei et morum. Auctore Henrico Denzinger. Editio undecima quam paravit Clemens Bannwart, S. J. 8o (XXVIII u. 592 S., 8 S. Appendix u. 56 S. Index.) Freiburg 1911. Prix: broché 6 fr. 25 ; relié, 7 fr. 50. — B. Herder, éditeur.

Cette onzième édition de l'ouvrage si important et si connu par tous les théologiens l'emporte sur la précédente par certains appendices rapportant des canons assez anciens—par exemple des déclarations de saint Jules 1er et de Clément VI au sujet de la primauté du Souverain-Pontife—et surtout par les décisions et documents de Pie X. Deux tables permettent de se retrouver facilement à travers le volume.

* * *

EN MARCHÉ VERS LES CIMES. *Poèmes*, par Emile Pignot. 1 vol. in-16, Prix: 3 francs. — Bloud et Cie, éditeurs, 7 place Saint-Sulpice, Paris (6e).

On dit que les ouvrages en vers ne se lisent plus? Peut-être les poètes ont-ils trop souvent le tort d'écrire pour eux-mêmes, en un langage plus ou moins sibyllin, avec la seule préoccupation de leur "moi", de ses petites aventures sentimentales, de ses intimités plus ou moins intéressantes pour les autres "moi". M. Pignot parle au peuple, il le conduit "vers les cimes" en lui parlant de ses douleurs, et aussi de ses joies, des espoirs déçus ici-bas, mais ailleurs réalisés. Et vraiment, ces beaux vers rappellent François Coppée — de meilleur, celui qui parlait aux humbles et les consolait.

* * *

L'ART D'ÊTRE UN HOMME. *Traité de "Self-Education" à l'usage des jeunes gens à partir de 16 ans*, par H. Moequillon. 1 vol. in-8 écu. Prix: 5 francs. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

M. Macquillon a écrit le présent ouvrage pour servir de guide dans l'étude des aptitudes naturelles de l'enfant au point de vue du choix d'une profession. Beaucoup de remarques et de considérations, comme de juste, ne peuvent être immédiatement utiles qu'aux enfants de France. Une première partie passe en revue les diverses professions, en trace les avantages matériels, les inconvénients pécuniaires et moraux et décrit les qualités physiques et morales qu'elles exigent pour y réussir. Mais il ne suffit pas d'être *quelque chose* dans la vie, il faut aussi, il faut surtout être *quelqu'un*. Aussi M. Macquillon consacre-t-il toute la seconde partie de son livre à exposer les " principes directeurs de la vie pratique ".

* * *

L'EDUCATION DE LA CHARITE, par M. l'abbé E. Debize, missionnaire diocésain de Paris. In-12, de 126 pages. Prix: 1 fr. 25. — Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.

Il y a une science du bien; et dans la série des conférences qu'il publie sous le titre : *L'Education de la Charité*, M. l'abbé Debize, missionnaire diocésain de Paris, nous en donne avec une vraie maîtrise les premiers rudiments.

Voici l'horizon qu'ouvre devant la charité chrétienne le livre de M. l'abbé Debize: il engage la charité à devenir une compétence, sans qu'elle cesse pour cela de rester un amour. Un contact aimant, un contact soucieux avec une seule famille, est susceptible d'éclairer peu à peu les complexités incouponnées d'innombrables problèmes sociaux: il invite, il oblige à chercher le pourquoi de la misère.

* * *
